

# **RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2017**

## **du Département des infrastructures et des ressources humaines**

### **Le rapport se présente par service**

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

## 2017 au Département des infrastructures et des ressources humaines

### Mobilité et routes

Le nouvel horaire des transports publics entré en vigueur le 10 décembre 2017 représente une étape historique pour la mobilité de la Broye. L'introduction de relations ferroviaires à la demi-heure entre Payerne et Lausanne améliore fortement la mobilité dans et vers cette région en fort développement économique et démographique. L'introduction de cette offre a nécessité la modernisation des gares de Lucens et d'Ecublens-Rue pour permettre le croisement des trains.

En août, les travaux de construction du tunnel du LEB à l'avenue d'Echallens ont pu commencer, après que le Grand Conseil a adopté les crédits nécessaires (subvention à fonds perdu de 23,8 millions de francs et prêt conditionnellement remboursable de 22 millions de francs) et que le dernier recours contre le permis de construire a été retiré. La mise en service du nouveau tronçon souterrain est prévue en automne 2020.

Les grands chantiers Léman 2030 pour augmenter la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens continuent d'avancer rapidement, et notamment la quatrième voie. La gare de Renens continue sa mutation en hub de la mobilité de l'Ouest Lausannois, avec le lancement des travaux de la passerelle «Rayon Vert» en septembre 2017, après l'adoption par le Grand Conseil de la participation cantonale de 10,9 millions de francs pour ce projet essentiel pour garantir des correspondances efficaces entre RER, métros, bus et futurs trams.

Trois projets de réaménagement routier ont franchi une étape importante en 2017. Tous ont pour but d'améliorer la sécurité de tous les usagers, de fluidifier le trafic et de réduire le bruit routier. Le Conseil d'Etat et les Communes d'Epalinges et de Lausanne ont transmis à leurs organes délibérants les demandes de crédits d'ouvrage d'un montant total de 31,7 millions de francs pour le réaménagement de la route de Berne entre les Croisettes et le Chalet-à-Gobet. Le Grand Conseil a accordé un crédit de 14,4 millions de francs pour les travaux de réhabilitation de la route Suisse entre Mies et Founex. Enfin, le réaménagement de l'avenue du Tir-Fédéral (Ecublens-Chavannes-près-Renens-Crissier) a commencé au printemps 2017 et se poursuivra jusqu'en 2019.

La route cantonale 177 qui reliera la zone industrielle de Vufflens-Aclens à la jonction autoroutière de Cossonay sera mise en service en octobre 2018. Grâce aux conditions météorologiques favorables et à l'organisation optimale des travaux, le tronçon qui permet d'éviter Penthaz a été ouvert au trafic le 21 décembre. Les habitants de Penthaz voient leur qualité de vie nettement améliorée grâce à une diminution des nuisances dues au trafic automobile.

### Accueil de jour des enfants

La généralisation de l'accueil parascolaire à l'ensemble du canton a franchi une étape décisive en 2017. Le 31 janvier 2017, le Grand Conseil a adopté les différentes modifications de la loi sur l'accueil de jour des enfants permettant de mettre en œuvre l'article 63a de la Constitution vaudoise. Pour permettre l'entrée en vigueur de ces textes le 1er janvier 2018, l'Office pour l'accueil de jour des enfants (OAJE) a notamment discuté avec l'établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire des enfants (EIAP), institué par le Grand Conseil pour fixer les conditions de l'accueil parascolaire, du contenu d'un mandat de prestations. Ce même EIAP délègue à l'OAJE la compétence d'autoriser et de surveiller l'accueil parascolaire primaire.

En 2017, plus de 1110 nouvelles places d'accueil ont fait l'objet d'une autorisation d'exploiter de la part de l'OAJE. Au total, plus de 24 180 de places d'accueil collectif sont autorisées dans le canton et une cinquantaine de nouveaux projets ont fait l'objet d'analyses. Les structures d'accueil collectif font l'objet de visites régulières de la part des chargées d'évaluation des milieux d'accueil de jour (8 équivalents plein temps).

### Informatique

En 2017, la Direction des Systèmes d'information (DSI) a poursuivi la réalisation de nombreux projets de modernisation des systèmes d'information de l'Administration cantonale vaudoise (ACV). Les événements les plus marquants sont liés aux objectifs stratégiques visant la simplification administrative (développement de la cyberadministration) et la mise en œuvre d'actions de prévention des risques liés à la sécurité informatique (certification des accès, campagne de sensibilisation au sein de l'ACV, etc.). L'année 2017 a aussi été marquée, entre autres, par la mise en œuvre des nouveaux systèmes d'information en lien avec l'enseignement obligatoire, la gestion des subsides à l'assurance-maladie et le moteur de paie, sans compter la réalisation des schémas directeurs des permis de construire en ligne.

### Personnel de l'État

Les travaux de refonte du système d'information RH (SIRH) ont demandé une forte mobilisation du Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV), notamment pour garantir le versement des salaires pendant une période de transition délicate. Les nouveaux logiciels doivent permettre d'optimiser l'accès à l'information et le traitement des données, tout en assurant le stockage centralisé d'informations fiables et exploitables en tout temps. Les nouvelles fonctionnalités concernent la gestion de la paie, la gestion des postes et la gestion administrative. Toujours l'année passée, le SPEV s'est réorganisé en cinq centres de compétences pour mieux affronter les nouveaux défis en matière de ressources humaines et permettre à l'Etat de Vaud d'être toujours davantage un employeur exemplaire.

## Information sur le territoire

---

L'Office de l'information sur le territoire (OIT) a poursuivi en 2017 de nombreux chantiers pour améliorer la précision des mensurations. Le projet de mise à jour de l'altimétrie Lidar s'est notamment achevé courant 2017 et il permet la mise à disposition de grilles de points espacés de seulement 50 cm. Cela a permis notamment de mettre à disposition sur le guichet cartographique cantonal de nouveaux ombrages dévoilant des détails inédits du territoire vaudois.

## Marchés publics

---

En 2017, une modification de la loi cantonale sur les marchés publics a introduit le "gré à gré comparatif" et supprimé l'exigence de simultanéité entre les publications marchés publics sur la plateforme SIMAP et dans la Feuille des avis officiels. Le Centre de compétences sur les marchés a également continué de soutenir et d'accompagner de nombreux adjudicateurs publics, répondu à plus de 150 questions écrites et assuré plusieurs formations dans le domaine des marchés publics. La lutte contre le travail au noir s'est également poursuivie, avec 14 sanctions prises contre des entreprises fautives et 81 courriers d'avertissement envoyés.

## **61.1 Etat-major**

---

- Appui à la cheffe du département dans la gestion du département, dans son activité de membre et présidente du Conseil d'Etat et tout autre activité de nature politique
- Traitement des recours hiérarchiques de son niveau de compétence.

## **Descriptif**

---

- Préparation des dossiers, analyse, synthèse et recommandations pour la cheffe de département.
- Appui à la gestion du département, planification, mise en oeuvre et suivi des décisions.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Relais départemental avec le Grand Conseil.
- Conception et réalisation de la politique de communication du département.
- Gestion de projets particuliers sur instruction de la cheffe de département.
- Secrétariat, agenda, correspondance, classement, archivage, déplacements.
- Traitement des recours hiérarchiques.

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Cheffe du département.
- Services du DIRH.
- Autres départements et/ou services de l'ACV.

## 61.2 Ressources humaines

Gestion des ressources humaines du département.

### Descriptif

- Appui et conseil au sein de l'état-major départemental en matière de politique et développement RH pour le département.
- Prestations complètes de gestion RH pour le Secrétariat général et ses entités.
- Coordination du réseau RH du département et conseil en matière de respect des normes légales et des processus RH.
- Conseil et appui aux services en matière de recrutement, de formation, de développement des compétences, de mobilité professionnelle, de mutations organisationnelles, d'accompagnement au changement et autres processus RH.
- Gestion de conflits, médiation.
- Coordination et suivi des entretiens d'appréciation.
- Suivi des effectifs du département et des budgets liés, conseil en matière de gestion prévisionnelle.
- Relais entre le SPEV et le DIRH pour les projets ou dossiers traitant du personnel.
- Suivi des données nécessaires aux questions de personnel et production de statistiques.
- Conduite ou participation à des démarches transversales de développement et amélioration des prestations RH.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Cheffe du département.
- Services et entités du DIRH.
- Cadres et collaborateurs du DIRH, stagiaires et apprentis.
- SPEV et autres services ou entités transversaux (SJL, Groupe Impact, CST...).
- CPEV et autres assurances sociales.
- Commissions du personnel du département et partenaires sociaux.
- Candidats externes.

## **61.4 Finances**

- Gestion financière du service et coordination de la gestion financière départementale
- Elaboration et appui aux services au niveau budgétaire, comptable et contrôle de gestion.
- Coordonne et conduit les activités précitées ainsi que des projets spécifiques.

## **Descriptif**

- Collaboration technique à la préparation du budget.
- Collaboration technique à l'exploitation du budget (gestion, contrôle et validation des crédits supplémentaires, des autorisations de dépassement de crédit, et des reports de crédits).
- Tenue de la comptabilité et/ou validations comptables des opérations.
- Appui aux entités du service pour la facturation et la gestion des débiteurs et du contentieux.
- Conduite et/ou réalisation du bouclage comptable de l'exercice.
- Contrôle et validation de l'aspect financier des propositions au Conseil d'Etat et des EMPD émanant du département.
- Développement de l'activité de contrôle de gestion.
- Mise en place du système de contrôle interne (SCI).
- Conseil et appui dans le domaine financier.
- Contacts avec les services transversaux (not. SAGEFI, CCF) et avec la sous-commission des finances pour le DIRH.

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Cheffe du département
- Services et entités du DIRH
- SAGEFI.
- CCF.
- Conseil d'Etat.
- Commission des finances.
- Commission de gestion.
- Fournisseurs.
- Débiteurs.
- Usagers.

## **61.5 Marchés publics**

---

- Suivi et coordination de l'application de la législation sur les marchés publics.

### **Descriptif**

---

- Suivi et contrôle de l'application de la législation.
- Conseil aux services, aux communes et mandataires.
- Préparation des développements législatifs et réglementaires.
- Animation du centre de compétences sur les marchés publics (CCMP-VD).
- Support de premier niveau aux adjudicateurs pour l'utilisation du site internet de publication simap.ch.
- Participation au comité directeur de l'association simap.ch.
- Participation aux groupes de travail intercantonaux.
- Récolte de statistiques.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Services de l'Etat
- Communes
- Entreprises et bureaux

## 61.6 CAMAC

Traitement des dossiers de demandes de permis de construire et de la circulation ainsi que des autres types de dossiers d'autorisation pour le compte des services de l'ACV.

### Descriptif

- Gestion des demandes de permis de construire.
- Contrôle des dossiers.
- Mise en circulation et suivi des dossiers.
- Recueil des déterminations des services.
- Synthèse et notification aux communes.
- Publication des avis d'enquête.
- Support et formation des utilisateur de la plateforme ACTIS.
- Prestations à tiers.
- Traitement des autres types de dossiers d'autorisation pour le compte des autres services de l'ACV.
- Mise en circulation des autres types de dossiers.
- Recueil des déterminations et notification des synthèses brutes aux services demandeurs.
- Participation à CAMAC intercantonal.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services et département de l'ACV.
- Communes.
- Mandataires (architectes, bureau d'ingénieurs, constructeurs, etc..).
- Public et citoyens.

## **Descriptif**

---

### **Assurer la gestion et la promotion des garderies de l'État**

---

- Disposer de places d'accueil en faveur des enfants des collaborateurs de l'État
- Répondre aux normes fixées par l'Office d'accueil de jour des enfants
- Gérer les places d'accueil
- Travailler dans le cadre du réseau

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

Conseil d'État, cheffes et chefs de service, collaborateurs ACV, réseauL (réseau de Lausanne).

**Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)**  
**Secrétariat général (SG-DIRH)**  
**Événements marquants, évolutions significatives**

Dès le 1er juillet 2017, le Secrétariat général et notamment ses unités RH et finances ont accueilli les nouvelles entités rattachées au DIRH et accompagné les autres changements organisationnels liés à la nouvelle législature et au fait que la Présidence du Conseil d'Etat est assurée par la Cheffe du département.

## **CAMAC**

En 2017, la CAMAC a traité 4735 dossiers de demande de permis de construire et 1043 dossiers internes à l'ACV. Si le nombre de demandes de permis de construire a légèrement diminué (4.8%), celui-ci est tout à fait dans la moyenne de ces 5 dernières années. Quant au nombre de dossiers internes à l'ACV circulant par l'intermédiaire de la CAMAC, il a augmenté de plus de 10% et confirme la tendance à la hausse de ces dernières années.

Si le nombre de demandes de permis de construire reçues par la CAMAC est relativement stable, une augmentation d'environ 10% du nombre moyen d'intervenants consultés par dossier a été constatée. Celle-ci s'explique par la mise en œuvre des nouvelles cartes de dangers naturels sur la plateforme ACTIS à fin 2016 ainsi que par l'introduction de l'art. 26b RLATC en juillet 2017, impliquant un contrôle qualitatif cantonal des rapports de diagnostics amiante dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire. Cette augmentation pourrait encore s'accroître en 2018, particulièrement en ce qui concerne les diagnostics amiante.

## **Marchés publics**

### **Coordination et suivi de l'application de la législation sur les marchés publics**

En 2017, le Secrétariat général a :

- accompagné et conseillé de nombreux adjudicateurs publics, notamment en répondant aux questions adressées au Centre de compétences sur les marchés publics (CCMP-VD) avec plus de 150 déterminations et réponses écrites (25 par oral) ;
- accompagné et soutenu de nombreux adjudicateurs publics dans l'utilisation du système simap, base de données qui regroupe tous les appels d'offres publics ;
- préparé et accompagné la modification de la loi cantonale sur les marchés publics introduisant le "gré à gré comparatif" et la suppression de l'exigence de simultanéité entre les publications marchés publics sur la plateforme SIMAP et dans la Feuille des avis officiels ;
- préparé et accompagné la refonte de la directive Druide 1.2.3. "Procédure et décisions d'adjudication des marchés publics de l'Etat de Vaud" ;
- poursuivi l'organisation et l'animation de cours sur les appels d'offres marchés publics, destinés aux adjudicateurs ;
- poursuivi les actions de lutte contre le travail au noir, notamment en prononçant des sanctions contre les entreprises fautives (14 en 2017) et en adressant des courriers d'avertissement (81 en 2017) ;
- organisé et entamé, avec la Conférence romande des marchés publics, les travaux de révision du Guide romand des marchés publics ;
- contribué à sensibiliser les communes sur différentes problématiques afférentes aux marchés publics, notamment en tenant une chronique « marchés publics » dans le périodique canton-communes.

## **CAMAC**

---

Cette année a été marquée par la réalisation du schéma directeur informatique de la CAMAC. Un premier cap important a ainsi été franchi dans le projet de refonte du système d'information pour le traitement des demandes de permis de construire visant notamment la dématérialisation des dossiers ainsi que la dématérialisation des différentes étapes du processus.

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)  
Chancellerie d'État (CHANC)  
Groupes de prestations  
**301.1 Chancellerie**

## **301.1 Chancellerie**

---

Etat-major gouvernemental.

### **Descriptif**

---

Préparation et suivi de l'activité du gouvernement.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

Membres du Conseil d'Etat et services.

## **301.2 Information et communication**

---

Appui aux autorités cantonales (gouvernement et parlement) dans le domaine de la communication et de l'information; coordination.

### **Descriptif**

---

- Gestion d'un bureau (BIC) et d'une cellule WEB
- Productions régulières: site internet officiel de l'Etat, site intranet de l'Etat, publications imprimées officielles
- Activités de conseil et d'organisation concernant la communication de l'Etat
- Réalisation de mandats de production ponctuels pour le compte du Conseil d'Etat et des départements

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

Autorités (gouvernement et parlement), départements, médias.

## **302.5 Archives cantonales**

---

### **Descriptif**

---

- Conseil aux détenteurs d'archives
- Accueil des archives
- Classement d'archives et création d'instruments de recherche
- Gestion de la bibliothèque, de la documentation et des collections
- Préservation, conservation et restauration
- Numérisation, microfilmage et reprographie
- Consultation et utilisation des archives
- Collaborations professionnelles
- Relations publiques et activités diverses

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Autorités cantonales, services et offices de l'administration cantonale vaudoise et de l'Ordre judiciaire
- Institutions de caractère public, organismes para-administratifs
- Communes vaudoises
- Personnes physiques et morales privées détentrices d'archives
- Usagers des ACV et du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)
- Public en général et étudiants
- Musées et autres organisateurs d'expositions
- Associations actives dans les domaines de l'histoire et de la sauvegarde du patrimoine
- Associations professionnelles

## Section du Conseil d'Etat

- Nombre de séances du Conseil d'Etat: 31, sans compter les séances consacrées à l'élaboration du Programme de législature
- Nombre de décisions du Conseil d'Etat: 1585

Principal dossier: Renouvellement des autorités à l'occasion de la nouvelle législature

- Assermentation
- Composition et attribution des départements, désignation de la Présidence 2017-2022
- Elaboration du Programme de législature 2017-2022

Projets de lois / décrets préparés par la chancellerie d'Etat :

- EMPL / révision de la loi sur la protection des données
- EMPL / révision de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat.

## Protocole

- Accueil du Président de la République populaire de Chine M. Xi Jinping le 17 janvier 2017
- Visite du Président de la République du Sénégal M. Macky Sall le 20 mars 2017
- Accueil du Président de la République Française Emmanuel Macron le 10 juillet 2017
- Visites des Ambassadeurs d'Algérie, de Chine, d'Espagne et d'Italie.

## Bureau d'information et de communication

### Chiffres

- 339 communiqués et 45 notes aux médias ont été diffusés
- 99 conférences de presse
- 148 news sur la page d'accueil
- 536 tweets (+45 réponses sur ce réseau)
- 8 Gazette on line

### Dossier principal

- Suite de la refonte du site [www.vd.ch](http://www.vd.ch)

## Archives cantonales vaudoises

Les statistiques annuelles le démontrent, les ACV continuent à être fortement sollicitées. La plupart des indicateurs mentionnés ci-après sont en hausse par rapport aux moyennes des années précédentes. Le plus souvent, les tâches leur sont imposées par les circonstances et dans des délais courts. Elles exigent pour leur accomplissement une grande solidarité du personnel et d'opter pour des solutions proportionnées aux besoins. Au-delà d'accueillir du public, de répondre au courrier scientifique et de rédiger les inventaires, les ACV sont appelées à agir fortement et constamment pour faire aboutir les réflexions sur l'archivage électronique. A la suite de l'échec de l'appel d'offres en 2016, il a fallu reprendre l'Etude sur le Nouveau Système d'Information des Archives Cantonales Vaudoises (ENSIACV), combinée désormais avec celle de la Conservation probatoire avec, comme objectif, la formalisation de la politique d'archivage électronique à déployer dans toute l'administration. L'approche nécessite la refonte des pratiques, le dispositif à mettre en place impose de construire sur de nouveaux savoirs, exige des compétences renouvelées. La mise en œuvre en novembre 2016 de l'EMPD accordant au Conseil d'Etat un crédit de CHF 13'036'200.00 pour le renouvellement du Système d'Information des autorités Exécutive et Législative (Bleu SIEL), impose aux ACV d'encadrer l'ensemble des demandes de l'administration souhaitant la dématérialisation de leur fonctionnement, en faisant valoir le discours cadre sur le Records Management et les contraintes organisationnelles pour être en conformité avec la conservation probatoire.

Les deux successions au poste d'adjoint du directeur et d'archiviste ont pu être opérées à satisfaction. Le sous-effectif constaté depuis 20 ans des ACV a fait l'objet d'une observation de la Commission de gestion à laquelle le Conseil d'Etat a répondu en mentionnant l'octroi de nouveaux postes dédiés de records manager et d'archiviste-informaticien pour combler les déficits de compétences des archivistes, forcés

par les circonstances, d'être des polyvalents. Le recours à du personnel auxiliaire, actuellement un des plus forts tournus pour un dépôt d'archives en Suisse (29 personnes pour 7,7 ETP), s'il s'en trouvera atténué, restera nécessaire pour le fonctionnement de l'institution.

## **Archivage électronique**

---

L'année 2017 a permis de redessiner les contours de l'archivage électronique et de gagner en maturité. Il faut dire que l'étude initiée en 2012 sur l'archivage électronique (crédit d'étude du 14 mars 2012), a passé par différentes phases, liées à la complexité de l'objet et à une prise de conscience décalée des enjeux de la démarche. Il ne fait pas de doute que les besoins des services en matière de procédures informatiques se sont affirmés depuis ces dernières années et se font désormais pressants. La conciliation des calendriers entre les attentes de l'administration et les décisions politiques n'est pas simple à trouver, d'autant moins que les engagements financiers sont lourds et pérennes.

## **Numérisation**

---

Les travaux de numérisation débutés en avril 2015 avec le Pôle numérique installé aux ACV se sont poursuivis au rythme prévu, la cartographie historique a été complètement numérisée, ce qui a permis de se passer, comme cela avait planifié, d'un des opérateurs engagés par contrat de durée déterminée. Par contre, le traitement des registres cadastraux exige davantage d'interventions des conservatrices-restauratrices que prévu, ce qui a pour conséquence de renforcer le personnel auxiliaire de l'atelier de restauration, au travers de l'engagement de mandataires et de stagiaires dont les coûts sont absorbés par le budget ordinaire des Archives cantonales vaudoises. Au 31 décembre 2017, on compte 357 documents consolidés contre 685 au début d'année.

Les autres travaux qui relèvent de l'atelier sont systématiquement consignés dans un nouveau tableau informatique et sont confiés aux stagiaires selon les types de dommages et les natures d'intervention.

Le renommage des fichiers de numérisation des registres de reconnaissances (1234 à 1798) dont les représentants de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (« Mormons ») se sont occupés en raison d'une erreur dans leurs services a été achevé en fin d'année. Rien ne s'oppose dorénavant à la mise à disposition de l'ensemble des données descriptives et des images sur les postes informatiques de la salle de lecture.

Dans le prolongement de l'EMPD Densification, 2e étape, des travaux de numérisation de négatifs sur verre et de négatifs souples se sont poursuivis pour permettre aux ACV de disposer de contretypes.

## **Bâtiment**

---

Les travaux d'entretien du bâtiment ont porté sur le changement progressif des stores de l'origine du bâtiment, de la peinture et de l'étanchéité, en particulier de la verrière.

Des aménagements du tunnel d'accès au bâtiment et du hall d'entrée ont été exécutés en prévision de l'exposition annuelle de 2018.

Enfin, les questions d'utilisation des places de parc de la Mouline ont été résolues avec l'octroi d'une contremarque qui donne la gratuité des usagers s'annonçant à la réception des ACV. La vidéosurveillance a été installée à l'entrée du parc, par les services de l'Université de Lausanne.

## **Mesures coercitives à des fins d'assistance et de placement**

---

Les ACV sont depuis avril 2013 grandement impliquées dans les réponses aux demandes d'information présentées par des personnes ayant fait l'objet de mesures de coercition (le plus souvent, placements de mineurs dans des familles d'accueil ou des institutions) entre le début du 20e siècle et 1980. Elles travaillent en concertation avec le Centre de consultation LAVI (Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions) du canton de Vaud, ainsi qu'avec les centres LAVI ou institutions analogues des autres cantons. Le temps de traitement d'une demande dépasse fréquemment la journée, compte tenu des longues recherches nécessaires pour explorer les différents fonds d'archives susceptibles de contenir des informations, reconstituer les faits et comprendre les raisons des mesures prises.

La Loi fédérale sur les Mesures de Coercition à des Fins d'Assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (LMCFA) votée par le Parlement fédéral le 30 septembre 2016 est entrée en vigueur le 1er avril 2017. Son adoption a entraîné le retrait de l'initiative populaire « Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance (initiative de réparation) ». Elle prévoit en particulier l'attribution aux victimes d'une contribution de solidarité, sur la base de leur témoignage et des documents d'archives retrouvés. En 2017, 94 nouvelles demandes de recherches sont ainsi parvenues aux ACV (s'ajoutant à un solde à traiter de 11 au 1er janvier 2017) et 99 réponses détaillées ont été envoyées (soit un solde à traiter de 6 au 1er janvier 2018). Au total, depuis avril 2013, 424 demandes ont été reçues et 418 réponses fournies. Ces chiffres placent Vaud en 3e position quant au nombre de cas traités, après Berne et Zurich. Les victimes disposent d'un délai au 31 mars 2018 pour faire valoir leurs droits.

## **Accroissement des fonds / Eliminations**

---

19 (contre 45 en 2016) services ou offices de l'Etat ont versé un total de 372 mètres linéaires (m.l.) (310) de documents pour 33 versements (49).

Appliquant avec rigueur les critères de tri élaborés en collaboration avec les services concernés et protocolés dans les calendriers de conservation, les ACV ont parallèlement autorisé l'élimination de 4083 m.l. (5422) de documents parvenus au terme de leur durée de conservation (soit 91 % d'élimination pour 9 % de versement). Les principaux versements proviennent du Secrétariat du Département de la santé et de l'action sociale, du Service pénitentiaire, de la Haute Ecole pédagogique et du Registre foncier.

En matière d'archives privées ou para-administratives, 63 (76) acquisitions ont concerné 60 fonds (62) dont 19 (38) nouveaux. Elles représentent 249 m.l. (234). Les fonds Aréopage. Les Amis de la lumière (3,75 m.l.), Famille Baylon (1,40), Suzanne Debluë (5,85), Jean-Claude Badoux (3,55), et Daniel Margot (0,90) méritent la citation.

## Inventaires

32 (69) inventaires nouveaux ont été réalisés ou achevés (12 de versements officiels, 20 de fonds para-administratifs ou privés, totalisant 10'498 (12'561) pages).

53 (41) inventaires ou répertoires numériques existants ont été remaniés et complétés (16 de versements officiels, 37 de fonds para-administratifs ou privés, totalisant 6'199 (1'218) pages).

L'année 2016 avait été une "très grande année" en ce concerne le nombre d'inventaires réalisés due au fait qu'Olivier Conne et Christian Gilliéron, partis à la retraite cette année-là, ont finalisé tous leurs inventaires en cours. Ce qui explique le nombre plus restreint d'inventaires réalisés en 2017.

Notons néanmoins le fonds de Terre des hommes comprenant près de 4500 pages à lui tout seul, finalisé en 2017 mais élaboré pendant plusieurs années.

Par contre le nombre de fonds qui ont eu des compléments est plus élevé. Les adjonctions du fonds SB 52 (Cathédrale de Lausanne), avec 4123 pages expliquent le nombre impressionnants de pages supplémentaires.

Si l'on additionne les nombreux inventaires dactylographiés ou sur traitement de texte migrés dans la base de données par des procédures semi-automatiques ou par simple ressaisie manuelle, on arrive au chiffre record de 32'834 pages produites.

213'032 (106'009) nouvelles notices ont été créées dans la base de données DAVEL, pour un total de 730'464 (tous niveaux de description confondus).

Objet	Nombre	%	Notes
Fonds et collections	3685	100	Sans compter 256 notices fantômes qui signalent des fonds éliminés ou reclassés.
Fonds avec un inventaire PDF extrait de DAVEL	2803	76	
Fonds avec un inventaire PDF créé en dehors de DAVEL	813	22	Dont 493 collections de parchemins (13,4%) avec un inventaire sommaire.
Fonds avec un inventaire PDF	3601	98	Sans compter 14 fonds qui, entièrement décrits dans DAVEL au niveau du fonds, n'ont pas d'inventaire PDF
Fonds non inventoriés	66	2	

## Exposition annuelle / Manifestations publiques

L'argument principal pour organiser une exposition consacrée à Louis Dumur, «Paris a enlevé un fils à sa famille». Louis Dumur (1863-1933), homme de lettres d'origine vaudoise et grand témoin de son époque, tient à l'existence du fonds d'archives de la famille Dumur, dont l'acquisition offre la chance d'entrer dans des territoires non défrichés et inconnus qui n'ont pas de correspondant dans les dictionnaires ou les publications scientifiques. Organiser une exposition dans les locaux mêmes de leur conservation permet de témoigner de l'importance et de l'originalité des archives de Louis Dumur. L'exposition s'inscrit la première du cycle de trois expositions (Chavannes-près-Renens, Reims et Genève), dans une dynamique de renaissance, mieux de reconnaissance de Louis Dumur. Cinq conférences-débats, animées la Société Louis Dumur, fondée en 2011, ont accompagné l'exposition durant toute l'année 2017.

La fréquentation publique reste toujours aussi importante. Ainsi, 5'214 (5'395) consultations ont eu lieu en salle de lecture pour l'utilisation de 31'428 (30'936) cotes différentes de fonds d'archives. La salle de conférences a été utilisée par 671 (1250) personnes représentant 47 (83) groupes différents, alors que la visite des locaux a attiré 341 (195) personnes relevant de 17 (14) associations et groupes d'horizon divers.

## Archives cantonales vaudoises

---

Depuis 1996, les Archives cantonales établissent des statistiques détaillées de leur consultation, qu'elles ont commentées dans un de leurs dossiers thématiques en 2009. Elles sont à l'origine de la démarche en cours au sein de la communauté des archivistes suisses de publier des statistiques au niveau national. Depuis novembre 2012, l'ensemble des statistiques depuis 1996 figure sur le site Statistique Vaud, et continuera d'être alimenté d'une année à l'autre,

<http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DocID=7470&Language=F>

Chaque année, les Archives cantonales publient un Rapport d'activité spécifique consultable en ligne

<http://www.patrimoine.vd.ch/archives-cantonales/publications/rapport-annuel/>

Chaque rapport d'activité est accompagné d'un dossier thématique, également consultable en ligne,

<http://www.patrimoine.vd.ch/archives-cantonales/publications/dossiers-thematiques/>

Bilan du programme de législature 2007-2012

[www.vd.ch/2012-2017](http://www.vd.ch/2012-2017) Programme de législature 2012-2017

## Programme de législature 2017-2022

---

[www.vd.ch/2018-2022](http://www.vd.ch/2018-2022)

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)

Groupe Impact

Groupes de prestations

## **53.2 Harcèlement psychologique et sexuel**

### **53.2 Harcèlement psychologique et sexuel**

---

L'Etat de Vaud garantit la protection de la personnalité des collaborateurs et collaboratrices dans le cadre de leur activité professionnelle. Le groupe Impact a pour mission de gérer toute forme de difficulté relationnelle importante, en particulier le harcèlement.

### Relevé de l'activité du groupe Impact au sein de l'ACV du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2017.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre total d'entretiens	590	506	512	486	620	598	676
Nouveaux cas	129	115	116	125	147	137	206
Médiations	32	30	32	28	30	26	28
Investigations terminées	7	12	8	11	8	10	15
Investigations en cours	4	1	10	3	5	2	14
Coachings	3	3	2	1	2	2	2
Analyse du climat de travail	7	5	2	5	8	8	7

L'augmentation du nombre de cas est en partie liée à la diffusion de la formation en ligne pour l'encadrement.

### Relevé d'activité du groupe Impact pour les affiliés du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Conformément à l'art. 7a du RTCH, le groupe Impact peut fournir, contre rémunération, des prestations entrant dans le cadre de ses missions.

En 2017, 5 nouveaux établissements et institutions parapubliques ont signé une convention de collaboration avec le groupe Impact. Au 31 décembre 2017, le nombre total des affiliés se monte à 30, correspondant à 9'911 collaborateurs et collaboratrices.

Ainsi, pour l'année 2017, le groupe Impact a effectué pour les affiliés :

- 201 entretiens.
- 5 médiations.
- 7 investigations.
- 2 analyses du climat de travail.
- 9 présentations.
- 1 jour de formation.

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)  
Groupe Impact  
Sources d'informations complémentaires

## Site Internet

---

[www.vd.ch/impact](http://www.vd.ch/impact)

## **68.0 Administration**

---

Gestion et administration de l'Office.

### **Descriptif**

---

- Direction de l'Office.
- Support administratif.
- Support RH.
- Support financier et comptable.
- Support logistique.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs de l'Office.
- Secrétariat général.
- Services transversaux.

## 68.1 Exécution de la mensuration officielle

### 68.1 Exécution de la mensuration officielle

---

Planification et supervision de l'exécution de la mensuration officielle.

#### Descriptif

---

- Direction de l'exécution de la mensuration officielle.
- Contrôle, entretien et renouvellement des points fixes (points fixes planimétriques, points fixes altimétriques).

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Confédération.
- Communes vaudoises.
- Services de l'administration cantonale vaudoise.
- Ecoles polytechniques, universités, écoles.
- Bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes.
- Entreprises de distribution d'énergie, sociétés privées.
- Public.
- Registres fonciers du Canton.
- Régies fédérales.

## 68.2 Données de la mensuration officielle

### 68.2 Données de la mensuration officielle

---

Mise à jour et diffusion des données de la mensuration officielle.

#### Descriptif

---

- Mise à jour de la base de données cadastrale officielle.
- Insertion des géodonnées des services de l'ACV et d'autres prestataires dans le datawarehouse.
- Diffusion des données de la mensuration officielle et des autres géodonnées.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Confédération.
- Communes vaudoises.
- Services de l'administration cantonale vaudoise.
- Ecoles polytechniques, universités, écoles.
- Bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes.
- Entreprises de distribution d'énergie, sociétés privées.
- Public.
- Registres fonciers du Canton.
- Régies fédérales.

## **68.3 Système d'information sur le territoire**

---

Coordination et développement du système d'information sur le territoire.

### **Descriptif**

---

- Coordination et pilotage des projets relatifs au système d'information sur le territoire de l'ACV.
- Conseil aux services et aide au suivi de projets.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Services de l'administration cantonale.
- ASIT-VD.

Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (**Cadastre RDPPF**) vise à compléter les informations disponibles dans la mensuration officielle (MO) ou au Registre foncier (RF). Ce nouveau Cadastre permettra à tous les acteurs de la géoinformation (autorités cantonales, communes, administrés, entreprises, etc.) d'avoir un accès facilité au cadre réglementaire mis en place par le législateur fédéral, cantonal ou communal. Conformément au plan cantonal de mise en œuvre du Cadastre RDPPF, validé par le Conseil d'État et à la convention-programme liant la Confédération au Canton pour la période 2016-2019 dans ce domaine, l'OIT a élaboré un rapport de la phase de conception que l'Office fédéral de topographie a approuvé.

Les travaux de **mensuration officielle** (MO) sont réalisés conformément au plan cantonal validé par le Conseil d'État. Ils sont soutenus financièrement via une convention-programme liant la Confédération au Canton de Vaud pour la période 2016-2019.

Des **premiers relevés** sont adjugés prioritairement sur les secteurs couverts par des numérisations simplifiées. L'objectif est d'obtenir des données dans le standard de qualité MO93 juridiquement en vigueur d'ici moins d'une dizaine d'années pour ces secteurs qui comprennent principalement des zones urbanisées. En 2017, des travaux ont démarré sur les communes de Crissier, Chavannes-près-Renens, Bursins, Vinzel et Bourg-en-Lavaux.

La saisie des **adresses des bâtiments** dans la mensuration officielle s'est poursuivie. Des adresses sont disponibles sur l'entier du territoire cantonal pour les bâtiments habités. Des efforts importants ont été déployés pour harmoniser les 150'000 adresses de la mensuration officielle (MO) avec celles du Registre cantonal des bâtiments (RCB). A ce jour, la collaboration avec les communes a permis de positionner l'accès principal pour environ 120'000 bâtiments. La participation des communes permet de fiabiliser cette information importante pour de nombreux acteurs du territoire, comme les services d'intervention et de secours. Des plans mis à jour ont été envoyés aux 210 communes qui ont déjà participé à cette opération. Les communes qui n'avaient pas encore répondu ont été relancées en 2017. Au total, 1'300 plans ont été envoyés aux 63 communes souhaitant positionner précisément les entrées principales.

Les travaux de **mise à jour périodique** dans les zones de montagne sont en passe d'être terminés. Ces travaux permettent d'actualiser un certain nombre d'informations figurant sur le plan cadastral, comme les lisières forestières ou les chemins de desserte. En 2017, un état cadastral à jour a été intégré dans la base de données cadastrales officielle (BDCO) pour toute la zone d'estivage. Dans cette zone, le plan cadastral représente l'état actuel des lieux et les nouvelles surfaces de nature sont inscrites au Registre foncier. Pour planifier la suite des travaux, deux projets pilotes de mise à jour périodique sont en cours de réalisation ou de finalisation sur les communes de Bioley-Magnoux, Oppens, Orzens et Pailly. Ces deux projets permettront de finaliser la stratégie de mise à jour en zone de plaine.

Le nombre de **dossiers de mise à jour permanente** du plan cadastral (mutations foncières, bâtiments, couverture du sol, etc.) livrés à l'OIT est particulièrement élevé depuis trois ans. Il dépasse significativement la moyenne des 10 dernières années. Les flux restent très variables et les ressources de vérification de l'OIT arrivent parfois à saturation. Cette situation reste maîtrisée grâce à l'appui de bureaux externes dans ce domaine. La stratégie de reprise automatique des mutations au format Interlis lancée depuis 2011 se poursuit en raison des avantages procurés par ce format pour les dossiers les plus importants.

Dans le domaine de la **mise à jour permanente des constructions** (immatriculation des bâtiments après construction ou transformation), un léger progrès a une nouvelle fois été constaté sur les délais. Une progression pourrait encore être possible, mais est rendue complexe compte tenu du nombre important d'acteurs impliqués. En 2017, l'OIT a assuré le suivi de 1'150 dossiers et envoyé près de 500 courriers à des propriétaires qui n'avaient pas rempli leur obligation légale. La plupart ont passé commande à un bureau de géomètre dès réception du courrier de l'OIT. Pour une huitantaine de cas, l'OIT a dû lancer une procédure d'exécution par substitution.

Le processus d'intégration des **bâtiments projetés** dans la MO mis en œuvre depuis mi 2016 a été consolidé. Fin 2017, plus de 1'400 enquêtes contenant un ou plusieurs bâtiments projetés ont été livrées à l'OIT. Plus de la moitié ont été remontées en BDCO suite à l'obtention du permis de construire. Une vérification par sondage a montré que des progrès peuvent encore être réalisés et les bureaux élaborant les plans de situation pour enquête ont reçu une information à ce sujet.

Dans le domaine des **points fixes**, l'OIT a mis en œuvre le concept de maintien d'un réseau de points planimétriques et altimétriques de 2ème catégorie de bonne qualité, validé par l'Office fédéral de topographie (swisstopo). Par ailleurs, suite au changement de cadre de référence MN95 des données de la MO, la stratégie cantonale de détermination des zones de tensions négligeables, également validée par swisstopo, a été déployée. Dans ces zones, des mesures par systèmes satellitaires (GPS, GLONASS, etc.) pourront être réalisées sans ajustement local. En 2017, toutes les zones avec une mensuration officielle au standard de qualité MO 93 et un peu moins de la moitié des zones avec une mensuration numérique (MO dès 1963) ont fait l'objet de mesures sur le terrain. La diffusion des premières zones déterminées a également été testée.

**Diffusion des géodonnées** : le nouvel extracteur de géodonnées mis en production fin 2016 permet dorénavant de délivrer automatiquement les données grille (raster) et LiDAR, avec ou sans découpe selon la taille de la zone commandée. Depuis sa mise en production, près de 17'000 commandes de produits ont été passées pour un volume total de 2 TB. Parmi ces commandes, environ 7'000 ont été demandées au format Interlis-VD, 1'800 en DXF GeoBat et 2'200 en « fichiers de points cadastraux ». La majorité des extractions ont été réalisées en moins de 5 minutes. Le nombre de commandes traitées manuellement en 2017 a fortement diminué (-94%). Consécutivement à l'introduction de la tarification proportionnelle à la surface de commande, quelques contrats ont été conclus avec des gestionnaires de réseaux, leur permettant ainsi de bénéficier avantageusement des géodonnées de base de l'État de Vaud.

Le **guichet cartographique cantonal** ([www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch)) a bénéficié d'une mise à niveau et dispose aujourd'hui de nouvelles fonctionnalités attendues : ajout de WMS/KML externes, profil altimétrique à partir des nouveaux MNT et MNS, utilisation via supports mobiles. De nouveaux thèmes ont été préparés pour 2018 : Energie et Altimétrie notamment.

Le projet de mise à jour de l'altimétrie **LiDAR** s'est achevé courant 2017 avec la mise en diffusion du nuage de points bruts et des grilles altimétriques MNT et MNS à 50 cm. De nouveaux ombrages ont été calculés et publiés en fond de plan sur le guichet cartographique cantonal. Les courbes de niveau à 1m, 5m et 10m ont été mises à jour et sont en diffusion via la GEOCommande de l'ASIT-VD. Le produit RALF (Reprise Automatique des Lisières Forestières) a également été mis à jour.

L'acquisition des données **bathymétriques** sur le lac Léman s'est achevée avec le contrôle et la mise en diffusion des données obtenues par technologie LIDAR pour les profondeurs inférieures à 5 mètres. La mesure des profondeurs supérieures à 5 mètres par technologie SONAR a été réalisée pour les lacs de Neuchâtel et de Morat.

L'élaboration et la mise en service des **modèles minimaux de géodonnées** se poursuivent. La liste des modèles en vigueur ou en travail est régulièrement actualisée sur le [site WEB de l'ASIT-VD](#), permettant notamment aux communes et aux bureaux techniques de suivre l'évolution des travaux.

Le **géoservice de consultation WMS** de l'État de Vaud est en production depuis l'été 2016. En 2017, il a connu un succès croissant avec plus de 200 utilisateurs en moyenne mensuelle (+73%) et plus de 7 millions de cartes produites (+700%).

L'OIT a pu intégrer cette année les premiers jeux de géodonnées de base de droit fédéral dans l'**infrastructure d'agrégation (IA)** de la Conférence des services cantonaux de géoinformation (CCGEO). Selon la stratégie adoptée par la DTAP et conformément au plan des mesures de la CCGEO, les données des dangers naturels, les secteurs et zones de protection des eaux, ainsi que les sites pollués peuvent dorénavant être consultés ou obtenus au niveau de l'infrastructure nationale de géodonnées. Cette offre est destinée principalement aux consommateurs nationaux de géodonnées (swisscom, CFF, assurances, etc.), ainsi qu'à la Confédération pour la mise à disposition des géodonnées aux services de l'administration fédérale et du portail fédéral [www.geo.admin.ch](http://www.geo.admin.ch)

Le projet SIBAT3 d'étude de mise en conformité du **registre cantonal des bâtiments (RCB)** à la révision des ordonnances fédérales (ORegBL, OGéo, ONGéo) et aux impératifs de la cyberadministration s'est poursuivi en 2017.

Dans le domaine de la **recherche** et de la **formation**, l'OIT propose des sujets et accompagne des travaux pratiques de la HEIG-VD (bachelor) ou de la HES-SO (master). L'Office participe également au forum HES, au salon des métiers et soutient la journée de l'Association pour le système d'information du territoire vaudois (ASIT-VD), notamment par la tenue d'un stand. L'Office forme également des apprentis de la récente filière en géoinformatique depuis 2013. Cette filière a été mise en place avec le soutien de l'OIT. L'Office contribue ainsi activement à la formation de professionnels qualifiés, tout en améliorant la visibilité des activités dans les domaines de la mensuration officielle et de la géoinformation.

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)  
Office de l'information sur le territoire (OIT)  
Sources d'informations complémentaires

## Site internet

---

[www.vd.ch/themes/territoire/informations-sur-le-territoire/](http://www.vd.ch/themes/territoire/informations-sur-le-territoire/)

[www.vd.ch/oit](http://www.vd.ch/oit)

[www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch)

[Carte d'avancement](#) de la réalisation de la mensuration officielle et de la numérisation simplifiée sous [www.vd.ch](http://www.vd.ch) -> Thèmes à Territoire -> Informations sur le territoire -> Cartes et synoptiques -> A télécharger -> Mensuration officielle

## 301.4 Management et organisation

---

La mission de l'UCA est de conseiller et d'appuyer les chefs de département et les chefs de service dans leurs démarches organisationnelles.

En vertu de sa charte d'intervention, l'UCA ne délivre aucune information sur ses mandats et ne diffuse aucun rapport. Seuls ses mandats sont habilités à le faire.

### Descriptif

---

- Conduite d'analyses organisationnelles : diagnostic-flash (examen succinct d'une problématique définie) ; revue organisationnelle (examen exploratoire de l'organisation et du fonctionnement d'une entité en vue de propositions d'amélioration) ; étude (examen approfondi d'une problématique en vue d'une décision) ;
- Accompagnement de projets (appui à la conduite de projet, apport méthodologique, participation aux analyses et formulation de proposition contribuant au succès de la démarche)
- Appuis ponctuels, coaching et formation des cadres
- Centre de compétence relayant le savoir-faire en matière de management et d'organisation par la publication de mémentos et la mise à disposition de ressources diverses sur intranet
- Coordination de la mise en oeuvre de la [stratégie e-VD 2012-2017](#) et animation du réseau des répondant-e-s de l'optimisation des processus (ROP).

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Administration cantonale et gouvernement.
- Administrations communales et secteur parapublic (en principe avec participation financière).

## **Prestations**

Avec 4.7 ETP de conseiller-ère-s en organisation et 0.6 ETP de chargé-e de projet, l'UCA a réalisé en 2017:

- 12 mandats achevés : 1 étude, 7 diagnostic flashes et 4 accompagnements de projets ;
- 9 mandats sont en cours et aboutiront en 2018 – 7 accompagnements de projets et 2 études ;
- 15 interventions (appuis ponctuels hors mandat, jusqu'à 5 jours) ;
- Animation de deux modules de 2.5 jours au Centre d'Education Permanente (CEP) pour le compte du CAS en management public ;
- Diffusion du mémento sur l'évaluation des politiques publiques auprès de l'ensemble des services de l'ACV.

## **Cyberadministration**

Dans le cadre sa contribution à la coordination des projets de mises en ligne de prestations et d'animation du réseau des répondant-e-s de l'optimisation des processus (ROP), l'UCA a participé aux actions suivantes :

- Organisation et animation de deux rencontres des ROP (mars et novembre) visant à présenter l'avancement des chantiers de cyberadministration et à partager les connaissances en matière de cyberprestation ; le réseau des ROP compte plus de 40 participants, représentant la plupart des services de l'ACV ;
- Mise en ligne d'outils et d'exemples utiles à la mission des ROP;
- Suivi des annonces de mises en ligne des prestations de l'ACV en collaboration avec la DSI et support aux services pour l'utilisation de la plateforme eVD de suivi des cyberprestations ;
- Production de reportings semestriels sur le déploiement des prestations électroniques à destination du Comité de pilotage et de la cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines ;
- Contribution la réalisation du projet de catalogue de prestations en appuyant les services dans l'identification de leurs prestations et, jusqu'à fin juin, dans la saisie des prestations dans l'application catalogue.

## **Déploiement de la solution de gestion de projet (Genius project)**

- Présentation de la solution de gestion de projet retenue pour l'ACV (Genius project) à 4 services et mise en place d'un environnement pilote pour un service;
- Paramétrage et déploiement de la solution de gestion de projet (Genius Project) au sein d'un service et animation de la formation à destination des chef-fe-s de projet et des membres d'équipe de projet (75 personnes formées).

## **Simplification administrative et simplification de la récolte documentaire**

L'UCA a été mandatée par la Chancellerie dans le cadre de ces deux démarches transversales de simplification.

- Suivi des mesures de simplification administrative : récolte des informations de mise en œuvre auprès des services et production de rapport d'avancement à destination du Conseil d'Etat ;
- Simplification de la récolte documentaire : examen des potentiels de simplification de la récolte d'informations auprès des usagers afin de réduire le nombre de sollicitations de documents déjà en possession de l'Etat.

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)  
Unité de Conseil et d'Appui en management et organisation (UCA)  
Sources d'informations complémentaires

## Site intranet

---

<http://intranet.etat-de-vaud.ch/uca/>

## 28.3 Surveillance de l'accueil hors du milieu familial

### 28.3 Surveillance de l'accueil hors du milieu familial

En application de l'Ordonnance fédérale sur le placement d'enfants (OPE), les différentes formes d'accueil des enfants hors de leur milieu familial sont soumises à autorisation et surveillance.

Pour ce qui est de l'accueil à la journée d'un enfant en milieu familial ou collectif, dans une institution pré- ou parascolaire, la mission d'autorisation et de surveillance est régie par la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), dont la mise en œuvre est confiée à l'Office de l'accueil de jour des enfants. La compétence d'autoriser et surveiller l'accueil familial de jour est déléguée aux communes ou associations de communes.

Par ailleurs en tant qu'entité stratégique, directement rattachée à la cheffe du DIRH depuis septembre 2012, l'Office de l'accueil de jour des enfants veille à la mise en œuvre des articles constitutionnels et légaux relatifs au développement de l'accueil de jour préscolaire et parascolaire.

#### Descriptif

- Délivrance des autorisations d'exploiter une institution d'accueil collectif de jour pré ou parascolaire.
- Surveillance régulière des institutions et contrôle de la sécurité et de la qualité des conditions d'accueil des enfants.
- Elaboration des directives (cadres de référence et référentiels de compétences).
- Veille à la cohérence cantonale en matière d'accueil familial de jour.
- Représentation de l'Etat au sein du Conseil de fondation pour l'accueil de jour des enfants et de la commission d'aide au démarrage.
- Suivi et contrôle de la subvention versée à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants par l'Etat.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autres départements (DSAS, DFJC) ou services transversaux de l'Etat.
- Institutions d'accueil collectif de jour pré- et parascolaires.
- Autorités communales.
- Structures de coordination de l'accueil familial de jour.
- Réseaux d'accueil de jour des enfants.
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).
- Services cantonaux romands de protection et d'aide à la jeunesse.

**Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)**  
**Accueil de jour des enfants (OAJE)**  
**Événements marquants, évolutions significatives**

Le 31 janvier 2017, le Grand Conseil a adopté, sur proposition du Conseil d'Etat, différentes modifications de la loi sur l'accueil de jour des enfants dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1er janvier 2018. Ces modifications visent notamment à mettre en œuvre l'article 63a de la Constitution vaudoise qui prévoit en particulier que les communes organisent un accueil parascolaire, facultatif pour les familles, pour les enfants en âge de scolarité obligatoire, et que les communes fixent les conditions de cet accueil. En automne 2017, la Cheffe du DIRH a présenté ces modifications aux communes, dans des séances organisées au niveau des districts.

Le Conseil d'Etat a adopté en conséquence, en décembre 2017, des modifications du règlement d'application de la LAJE.

Par ailleurs, l'OAJE a discuté en automne 2017 avec l'établissement intercommunal pour l'accueil parascolaire des enfants (EIAP), institué par le Grand Conseil pour fixer les conditions de l'accueil parascolaire, du contenu d'un mandat de prestations, par lequel l'EIAP délègue à l'OAJE la compétence d'autoriser et de surveiller l'accueil parascolaire primaire que lui octroie la LAJE dès le 1er janvier 2018.

**Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)**  
**Accueil de jour des enfants (OAJE)**  
**Projets particuliers et réalisation des objectifs 17**

En 2017, l'offre d'accueil autorisée par l'OAJE conformément au dispositif légal en vigueur a continué d'augmenter. Ainsi, plus de 1'110 nouvelles places d'accueil ont fait l'objet d'une autorisation d'exploiter de l'OAJE, ce qui porte à plus de 24'180 le nombre de places d'accueil collectif autorisées dans le canton. L'OAJE a par ailleurs analysé et suivi une cinquantaine de nouveaux projets déposés en cours d'année. Les chargées d'évaluation des milieux d'accueil de jour (8 ETP) ont poursuivi les visites de surveillance régulières des structures d'accueil collectif. Des visites de surveillance imprévisibles ont également été menées afin de s'assurer des conditions de prise en charge des enfants.

En application de l'article 62 de la LAJE, les associations faïtières d'employeurs et d'employés du milieu professionnel de l'accueil collectif de jour, encouragées par la Cheffe du DIRH, ont poursuivi leurs négociations en vue d'une CCT

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)  
Accueil de jour des enfants (OAJE)  
Sources d'informations complémentaires

## Pages internet

---

[www.vd.ch/accueil-jour-enfants](http://www.vd.ch/accueil-jour-enfants)

[www.vd.ch/oaje](http://www.vd.ch/oaje)

## 66.0 Support

---

Gestion et administration de la DGMR

### Descriptif

---

- Direction
- Ressources humaines
- Secrétariats
- Communication
- Support informatique
- Gestion financière et comptable
- Affaires juridiques
- Achats économat
- Atelier de reprographie
- Gestion du domaine public en lien avec la route
- Gestion et entretien du parc de véhicules de l'Etat de Vaud

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Usagers de la route
- Collectivités publiques et privées
- Offices de la Confédération
- Entreprises
- Collaborateurs de la DGMR
- Secrétariat général du DIRH
- Autres services du Canton

## 66.1 Planification des transports publics et privés

### 66.1 Planification des transports publics et privés

Planification des transports publics, des privés et des mobilités douces (piétons et deux roues).

#### Descriptif

- Analyser la demande en déplacements dans le canton et élaborer les projections d'évolution de la mobilité.
- Initier et gérer les études de transports cantonaux, régionaux, d'agglomération et particulières.
- Contribuer à l'élaboration du plan directeur cantonal et à sa mise à jour et plans directeurs d'agglomération (Lausanne-Morges, Genève,...).
- Concevoir les principes de l'offre de transports publics à moyen et à long terme et planifier les infrastructures nécessaires.
- Assurer la planification du réseau routier et de schémas directeurs d'aménagement routier.
- Valoriser les espaces publics dans les projets d'aménagement et de constructions d'infrastructures de transport.
- Promouvoir des mesures incitatives de mobilité visant les principes du développement durable.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Population cantonale.
- Usagers des transports.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

## 66.2 Gestion des transports publics

Gestion des transports publics.

### Descriptif

- Planifier l'offre de transport public en fonction des objectifs du marché et de la production.
- Conduire les procédures de consultation des horaires.
- Négocier les indemnités pour les coûts non couverts des prestations.
- Développer les communautés tarifaires d'agglomération (Mobilis pour Vaud, UNIRESO pour Genève, etc.), fixer les règles de répartition des recettes entre entreprises et encourager la coordination des systèmes de distribution.
- Participer à la promotion de l'offre de transport public avec les entreprises.
- Contrôler le bon usage des contributions publiques et effectuer les analyses de risque des entreprises.
- Poursuivre le regroupement des entreprises par bassins régionaux de transport.
- Assurer le renouvellement et le développement des infrastructures de transport public.
- Délivrer les autorisations de transports, élaborer et transmettre les préavis du canton dans les procédures de compétences fédérales, voire cantonales (concessions, constructions - autobus, chemins de fer, navigation, installations à câbles, aviation, chemins de randonnée pédestre, campings et caravanings résidentiels).
- Elaborer les préavis du canton dans le cadre des consultations fédérales liées au développement, au financement et à la gestion de l'offre régionale de transport public.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Usagers des transports publics.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

## **62.2 Études, projets routiers**

---

Études, projets, direction des travaux routiers.

### **Descriptif**

---

- Dossiers de projets en matière de développement et de constructions routières nouvelles
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière de développement et de constructions routières nouvelles
- Dossiers de projets routiers en matière d'amélioration et de renouvellement
- Dossiers d'exécution et direction de travaux routiers en matière d'amélioration et de renouvellement
- Dossiers de projets routiers en matière de conservation et de gros entretien
- Dossiers d'exécution et direction de travaux routiers en matière de conservation et de gros entretien

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Confédération
- Cantons
- Communes
- Privés (usagers, bordiers)
- Mandataires
- Services industriels

## 62.3 Exploitation

---

Exploitation des réseaux des routes nationales et cantonales et de leurs annexes.

### Descriptif

---

- Travaux d'amélioration et de renouvellement au budget de fonctionnement
- Travaux de conservation et de gros entretien au budget de fonctionnement
- Voirie, Zones vertes
- Service hivernal
- Equipements
- Service accidents et événements naturels
- Surveillance des routes

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Usagers de la route
- Collectivité publiques et privées
- Entreprises
- Canton
- Communes
- Service industriels
- Privés (individuels et collectifs)

## 62.5 Procédés de réclame

### Descriptif

---

- Examen et approbation des règlements communaux.
- Appui et conseil aux responsables de région - voyers, chefs d'entretien des routes et aux communes en matière d'application de la loi.
- Rédaction de préavis cantonaux, d'interventions et de déterminations sur des dénonciations.
- Préparation des développements législatifs et réglementaires.

## **Doublement des cadences du RER Vaud sur la ligne de la Broye**

Le nouvel horaire des transports publics entré en vigueur le 10 décembre 2017 représente une étape historique pour la mobilité de la Broye. L'introduction de relations ferroviaires à la demi-heure entre Payerne et Lausanne améliore fortement la mobilité dans et vers cette région en fort développement économique et démographique.

L'introduction de cette offre a nécessité la modernisation des gares de Lucens et d'Ecublens-Rue pour permettre le croisement des trains. Dans ces gares, un quai supplémentaire, un passage sous-voies et des rampes d'accès ont été construits. Les quais ont été rehaussés afin de faciliter l'accès aux trains aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

## **Mise en souterrain du LEB à l'avenue d'Echallens**

Le 23 mai 2017, le Grand Conseil a adopté les crédits nécessaires pour la mise en souterrain du LEB à l'avenue d'Echallens. Il s'agit d'une subvention à fonds perdus de 23,8 millions de francs et d'un prêt conditionnellement remboursable de 22 millions de francs à la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher.

L'Office fédéral des transports a délivré le permis de construire du tunnel du LEB en mai 2017. Un recours a été interjeté au Tribunal administratif fédéral contre cette décision. Suite à une rencontre avec la cheffe du département, une convention a été signée avec le recourant le 1er août. Le début des travaux est intervenu en août et la mise en service du nouveau tronçon souterrain est prévue en automne 2020.

## **Requalifications routières**

Trois projets de réaménagement routier visant à améliorer la sécurité de tous les usagers, à fluidifier le trafic et à réduire le bruit routier ont franchi une étape importante en 2017.

Le Conseil d'Etat et les Communes d'Epalinges et de Lausanne ont transmis à leurs organes délibérants les demandes de crédits d'ouvrage pour le réaménagement de la route de Berne entre le carrefour des Croisettes et le Chalet-à-Gobet. L'investissement total s'élève à 31'755'000 francs. Principaux enjeux : développer des infrastructures pour les transports publics et les mobilités douces, sécuriser les accès actuels et futurs aux quartiers riverains, tout en conservant la capacité de la route à absorber un trafic toujours plus dense.

Le Grand Conseil a accordé un crédit de 14,4 millions de francs pour les travaux de réhabilitation de la route Suisse entre Mies et Founex, sur une longueur totale de 5,2 kilomètres. Les travaux se dérouleront de 2018 à 2020.

Enfin, le réaménagement de l'avenue du Tir-Fédéral (Ecublens-Chavannes-près-Renens-Crissier) a commencé au printemps 2017 et se poursuivra jusqu'en 2019. La chaussée est entièrement refaite, des giratoires construits et des carrefours à feux modernisés et optimisés.

## **Reconstruction du pont « En Marin »**

Situé à l'intersection des routes de Berne et du Golf, le pont très dégradé « En Marin » a été démoli en 2016 pour laisser la place à un nouvel ouvrage qui a été mis en service en juillet 2017.

Le nouveau pont est plus large, avec deux bandes cyclables, et plus haut, pour permettre le passage de convois exceptionnels de type I sur la route de Berne. Il est également plus long, pour tenir compte du projet de requalification du tronçon Croisettes - Chalet-à-Gobet.

## **Axes forts de transports publics urbains du PALM**

Les crédits d'études accordés en 2016 ont permis de lancer les études de la 2e étape du tram entre Renens et Bussigny/Villars-Ste-Croix. Trois appels d'offres ont été adjugés pour les études relatives aux prestations de génie civil et urbanisme, de trafic et mobilité et du système de transport tramway.

Le réseau de bus à haut niveau de service se déploiera par étapes, sous la responsabilité des communes territoriales. En 2017, un tronçon de la première étape a été mis à l'enquête dans les communes de Prilly, Renens et Crissier. Les études de la troisième étape du réseau, également financées par les crédits accordés en 2016, sont en cours à Pully, Crissier et Bussigny. Enfin un trolleybus à double articulation a circulé en test dans les communes qui seront desservies par ce type de véhicule.

Les études du développement de métros automatiques à Lausanne se sont poursuivies en 2017. L'avant-projet de génie civil du tronçon entre Grancy et Flon a été finalisé et les études ont démarré pour les autres corps de métiers et l'affinage du tracé entre Flon et Casernes. De nombreux mandats ont été octroyés, en particulier ceux liés au système métros, aux équipements et à l'étude d'impact sur l'environnement.

## **Crédit d'études pour le transport de marchandises**

---

Dans le but de doter le canton d'une stratégie concrète en matière de transport de marchandises, le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil une demande de crédit d'études de 1,4 million de francs. Il s'agit notamment de fixer les lignes directrices pour favoriser la mise en place de systèmes logistiques combinés rail-route les plus pertinents possible pour favoriser l'économie tout en limitant les nuisances pour les riverains. Cette planification doit également permettre au Canton de faire valoir ses intérêts au niveau fédéral.

## Desserte du futur hôpital Riviera-Chablais

Le Grand Conseil a accordé deux crédits pour le prolongement de la ligne de trolleybus Vevey-Villeneuve de son terminus actuel, à la gare de Villeneuve, jusqu'à l'entrée de Rennaz. Le premier crédit de 7,34 millions de francs financera la part cantonale des travaux routiers nécessaires et le deuxième est une augmentation de 1,6 million d'une garantie d'emprunt accordée à la société des Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve SA pour le renouvellement partiel de sa flotte.

## Ouverture anticipée d'un tronçon de la RC 177

La route cantonale 177 qui reliera la zone industrielle de Vufflens-Aclens à la jonction autoroutière de Cossonay sera mise en service en octobre 2018. Grâce aux conditions météorologiques favorables et à l'organisation optimale des travaux, le tronçon qui permet d'éviter Penthaz a été ouvert au trafic le 21 décembre. Les habitants de Penthaz voient leur qualité de vie nettement améliorée grâce à une diminution des nuisances dues au trafic automobile.

## Entretien routier

Le Grand Conseil a accordé un neuvième crédit-cadre, d'un montant de 14,5 millions de francs, pour financer les travaux d'entretien des revêtements de 20 tronçons totalisant près de 30 kilomètres de routes cantonales hors traversées de localités. Cette mesure vient en complément de huit crédits-cadres accordés depuis décembre 2008 pour un montant total de 103,85 millions.

En 2017, la DGMR a entrepris des travaux d'entretien courant de cinq ponts, une dizaine de voûtages et une trentaine de murs, et traité une douzaine de glissements de terrain affectant des routes, pour un montant de 4,4 millions de francs.

Plusieurs crédits-cadres votés par le Grand Conseil ont permis de réduire les risques liés à la chute de pierres sur la route des Mosses et entre Vallorbe et Le Pont, ainsi que d'assainir d'autres ouvrages d'art. Le montant investi en 2017 se monte à 8 millions de francs.

## Gestion du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges

Le projet de gestion coordonnée du trafic d'agglomération est une des mesures du PALM de 2e génération. Il répond à la volonté de mutualiser en un même lieu la gestion du trafic de l'agglomération, pour gagner en efficacité et améliorer la mobilité de tous les usagers.

En 2017, ce projet a été présenté aux schémas directeurs et aux communes du PALM concernées, dans le but de les associer à la mise en œuvre des mesures.

## Essai 30 km/h nocturne à Lausanne

De mai à octobre 2017, le Canton et la Ville de Lausanne ont mené la première étape d'un test d'abaissement de la vitesse à 30km/h de nuit, sur les avenues de Beaulieu et Vinet. Cette expérience pilote, qui s'étendra jusqu'en 2019, vise à déterminer de manière structurée et documentée si l'abaissement de la vitesse constitue une mesure efficace pour lutter contre le bruit nocturne et améliorer la qualité de vie des riverains.

## Desserte transport public transfrontalière par bateaux CGN

Compte tenu de la forte augmentation de fréquentation des lignes transfrontalières sur le lac Léman, améliorer et renforcer l'offre de transport à court et moyen terme devient une nécessité. Ainsi la ligne N1, la plus attractive, entre Evian et Lausanne doit être renforcée et les lignes N2 Thonon-Lausanne et N3 Yvoire-Nyon améliorées. Les travaux menés entre autorités suisses et françaises ont pour but de consolider la gouvernance franco-suisse de ces liaisons lacustres et de fixer un principe de financement durable des prestations. Les travaux en cours visent notamment à préparer les décisions concernant l'achat de bateaux dédiés au transport public à l'horizon 2020.

## Certification ISO 9001 de la DGMR

En 2017, la DGMR est passée à la version 2015 de la norme ISO 9001. Il s'agit d'une importante évolution du système qualité, qui est désormais structuré selon les principes suivants : forte implication de la direction, prise en considération des attentes de l'ensemble des partenaires, définition d'une charte, approche par processus mettant en exergue la transversalité des activités, analyse de risques et préservation d'une certaine liberté d'action au niveau opérationnel.

## Internet

---

[www.vd.ch/mobilite](http://www.vd.ch/mobilite)

[www.vd.ch/planmobilite](http://www.vd.ch/planmobilite)

[www.vd.ch/routes](http://www.vd.ch/routes)

[www.vd.ch/semaine-mobilite](http://www.vd.ch/semaine-mobilite)

[www.vd.ch/velo](http://www.vd.ch/velo)

## Descriptif

Assurer le développement et la réalisation de grands projets ferroviaires en collaboration avec les entreprises gestionnaires des infrastructures de chemins de fer et des autorités fédérales, cantonales et communales.

## Organisation

Le Délégué du Conseil d'Etat aux grands projets ferroviaires (DGPF) est entré en activité en janvier 2015. Il est directement subordonné à la cheffe du DIRH. Ses principales activités portent sur le développement des projets suivants:

- Projet Léman 2030, étape de réalisation 2025, en particulier les projets d'aménagement des gares CFF de Lausanne et de Renens, de la 4e voie entre Lausanne et Renens, du saut-de-mouton de Malley ainsi que de la nouvelle gare RER de Cully
- Ligne de la Broye entre Palézieux–Payerne–Morat avec l'objectif de proposer une cadence à la demi-heure entre Lausanne et Payerne et de moderniser des gares;
- Mise en souterrain du chemin de fer Lausanne (LEB) à l'Avenue d'Echallens, à Lausanne ;
- Prolongement à Leysin du chemin de fer Aigle-Leysin jusqu'au centre de la station en lien avec le projet de renouvellement de l'offre touristique Alpes vaudoises 2020.

## Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Usagers des transports publics.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

## Développement et suivi du projet Léman 2030, étape 2025, en particulier les projets de gare CFF de Lausanne, Renens, de la 4ème voie et du saut-de-mouton de Malley

L'avancement du projet se présente comme suit à fin 2017 :

- Transformation de la gare de Renens avec l'élargissement des quais, la construction d'un nouveau passage sous-voies et la construction de la passerelle «Rayon Vert» : les principaux travaux seront achevés à fin 2020. Le Grand Conseil a adopté le décret concernant la participation cantonale d'un montant de CHF 10'900'000.- à la passerelle, en date du 22 août 2017. Le nouveau passage sous-voies de Renens a été mis en service au début de 2017. Les travaux de réaménagement des quais se sont poursuivis en 2017 avec la construction d'une première pile d'appui de la passerelle.
- Construction de la 4ème voie entre Renens et Lausanne avec la réalisation d'un saut-de-mouton à Malley : ce dernier ouvrage en pont permettra de séparer les circulations des trains à destination de Berne de ceux à destination du Valais. Les travaux de la 4e voie seront terminés à fin 2021 en relation avec la mise en service du nouveau poste d'enclenchement de Lausanne. Les travaux se sont concentrés en 2017 sur l'aménagement de la 4e voie entre les gares de Lausanne et de Renens avec un chantier important pour la construction du nouveau mur de soutènement dans la tranchée de Villard.
- Nouveau poste d'enclenchement de Lausanne pilotant les circulations de trains en gare de Lausanne, les appareils de voies et les installations de sécurité de la gare : sa mise en service est prévue en avril 2021. L'année 2017 a vu la construction du nouveau bâtiment pour accueillir les installations techniques ainsi que la réalisation d'un tunnel de part et d'autre de la gare pour les câbles reliant l'ensemble des installations de sécurité.
- Zone de garage des trains avec trois voies de 400 m de long aux Paleyres, à l'est de la gare de Lausanne : la décision d'approbation des plans (DAP), rendue par l'Office fédéral des transports (OFT), a fait l'objet de recours au Tribunal administratif fédéral (TAF). Une décision du TAF est attendue pour le début de 2018. La durée des travaux est d'environ 30 mois. La mise en service de la zone réaménagée des Paleyres permettra de libérer la zone de garage des trains qui se trouve dans la tête ouest de la gare de Lausanne.
- Gare de Lausanne et son interface avec les transports publics urbains et avec les cheminements piétonniers : le projet a été optimisé par les CFF en 2017. Le dossier d'approbation des plans avait été établi en mars 2015. La décision d'approbation des plans de l'OFT est attendue au début de 2018 pour le pont de Jurigoz à l'est de la gare. L'interface des transports de la place de la Gare fera l'objet d'une enquête complémentaire au printemps 2018 pour prendre en compte les propositions d'aménagement de la place par la Ville de Lausanne, pour répondre aux interventions des riverains et pour améliorer le projet, notamment les liaisons en sous-sol entre les passages sous-voies des CFF et les accès aux quais des métros.

Une convention-cadre concernant l'agrandissement de la Gare de Lausanne entre la Confédération, représentée par l'OFT, le canton de Vaud, la Ville de Lausanne et les CFF a été finalisée à fin 2017. Cette convention-cadre sert de base aux conventions spécifiques qui seront établies pour le financement des différents lots. Enfin, les partenaires ont fixé à fin 2017 les principes concernant la propriété, la conservation et l'exploitation de l'interface multi-modale du sous-sol de la place de la gare sous le domaine public de la commune de Lausanne.

## Etude d'aménagement du terminus de la gare CFF de Cully



Le projet de nouveau terminus du RER Vaud de Cully a été mis à l'enquête publique en janvier 2017 et a suscité quelques interventions, en cours de traitement à fin 2017. La décision d'approbation des plans sera rendue par l'OFT au début de 2018 afin d'engager les travaux en automne 2018. La mise en service de ce nouveau point de rebroussement des trains du RER Vaud en provenance de Grandson est prévue à fin 2020. Ce projet permettra à terme d'assurer une cadence systématique de circulation des trains du RER Vaud au quart d'heure entre Cully et Cossonay, dès l'achèvement des travaux d'agrandissement de la gare de Lausanne.

La voie de rebroussement sera aménagée au centre entre les deux voies extérieures empruntées par les trains de la ligne du Simplon.

L'aménagement sera cofinancé par la Confédération dans le cadre des projets d'agglomération. Le financement de la part cantonale sera soumis à adoption courant 2018.

## Développement de la ligne de la Broye entre Palézieux – Payerne – Morat

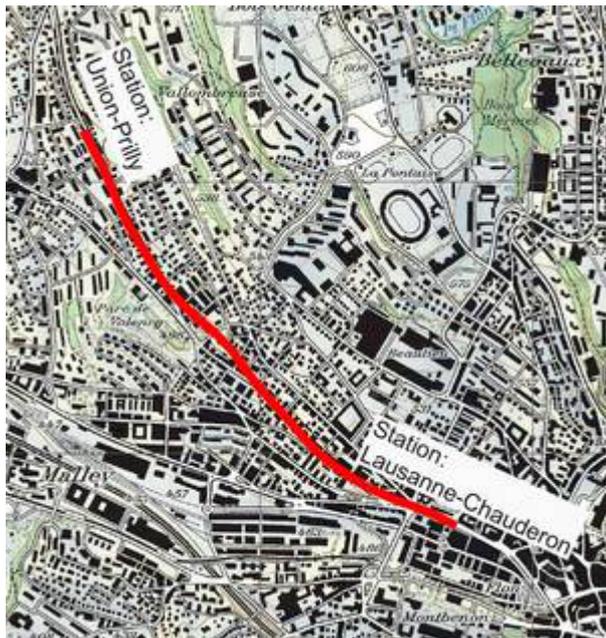
La nouvelle offre de transport a été mise en service lors du changement

d'horaire du 10 décembre 2017. En semaine, une cadence à la demi-heure est assurée entre Lausanne et Payerne.

L'introduction de cette offre a nécessité la modernisation des gares de Lucens et d'Ecublens-Rue pour permettre le croisement des trains dans ces gares. Les quais de ces gares ont été adaptés avec une hauteur à 55 cm au-dessus du niveau du rail pour offrir un accès de plain-pied aux trains. Un quai latéral a été construit sur le côté opposé au bâtiment de chacune des deux gares. Un passages inférieurs sous-voies a été aménagé pour permettre la traversée en sécurité des voies. Leur accès dispose de rampes pour les personnes à mobilité réduite.



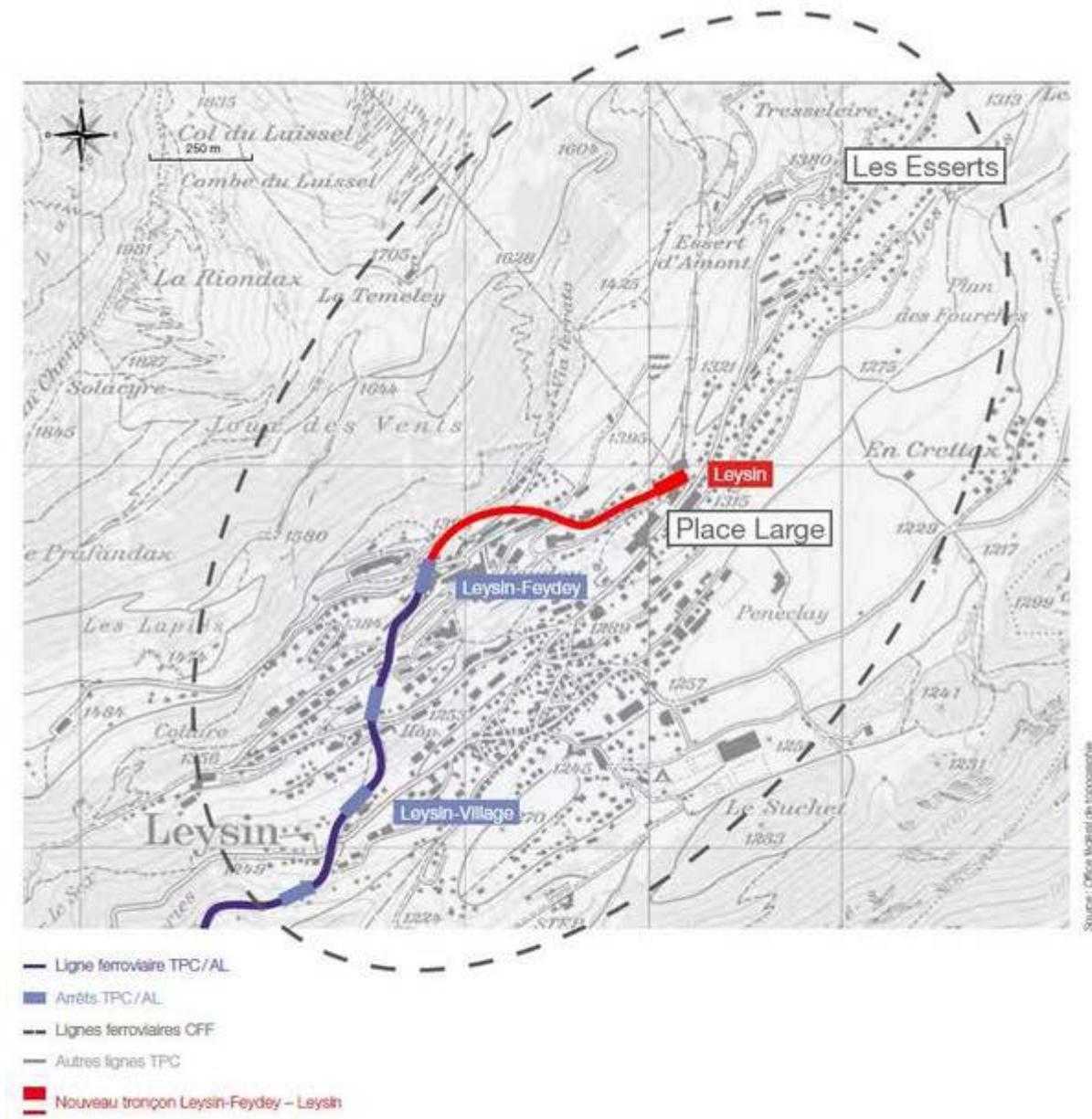
## Mise en souterrain du LEB à l'Avenue d'Echallens



Le Grand Conseil a adopté le 23 mai 2017 le projet de décret accordant une subvention à fonds perdus de CHF 23'800'000 et un prêt conditionnellement remboursable de CHF 22'000'000 à la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (EMPD 353), le solde des coûts étant financé par la Confédération.

Le permis de construire a été délivré en mai 2017 par l'OFT. Un recours a été interjeté au TAF contre cette décision. Une convention a été signée le 1 août 2017 avec le recourant suite à une rencontre avec la cheffe DIRH. Le début des travaux est intervenu en août 2017. La mise en service du nouveau tronçon souterrain est prévue en automne 2020.

## Prolongement à Leysin du chemin de fer Aigle - Leysin jusqu'au centre de Leysin et au départ des remontées mécaniques (Alpes vaudoises 2020)



Le projet a été développé dans le cadre du dossier Alpes vaudoises 2020.

Le Grand Conseil a adopté le 2 novembre 2016 le projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'étude de CHF 3'600'000 pour financer les études du prolongement du chemin de fer Aigle–Leysin de la gare de Leysin-Feydey à la nouvelle gare de Leysin (EMPD 312, juin 2016). Cette étude vise à conduire les phases d'avant-projet, de projet et de mise à l'enquête.

En 2017, le projet a fait l'objet des études suivantes : sondages et études géologiques complémentaires, étude architecturale d'une liaison verticale à la Gare du Feydey pour desservir la route des Chamois (au bas du Grand-Hôtel), étude de circulation avec comptages de trafic pour déterminer les modalités du report du trafic de la route du Commerce. Cette route en sens unique, avec un faible trafic, sera en cul-de-sac au bas de la rue au-dessus de la future gare. Un appel d'offres pour les prestations d'ingénieurs a été organisé.

Pour son financement et sa réalisation, ce projet devra être intégré dans une étape d'aménagement du programme de développement stratégique (PRODES) du rail au niveau fédéral. Le Conseil d'Etat s'emploie à obtenir son inscription dans ce cadre.

## 63.0 Pilotage et soutien

Piloter le service et assurer un soutien managerial, technique et administratif

### Descriptif

- Piloter le service
- Soutenir la gestion financière
- Soutenir la gestion des achats et des contrats
- Apporter un soutien administratif
- Soutenir la gestion des ressources humaines
  - Développement des compétences
- Assurer la sécurité des systèmes
  - Standards de sécurité
- Soutenir le pilotage et la rationalisation du SI Cantonal
  - Plan directeur cantonal des SI
- Soutenir le pilotage de la DSI
  - Système de management
  - Portefeuille projets
  - Processus projet
- Mettre en cohérence les standards techniques
- Apporter une expertise technologique

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service.
- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

## 63.1 Evolution des SI

---

Mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions contribuant à rendre les processus de l'administration plus simples et plus efficaces, pour elle-même et pour les usagers.

### Descriptif

---

- Piloter et rationaliser les SI métiers
  - Schémas directeurs sectoriels
  - Standards applicatifs
- Elaborer et maintenir les solutions métiers et transversales (socle du SI)
- Mettre en oeuvre la sécurité des solutions

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

## 63.2 Mise à disposition des systèmes et assistance aux utilisateurs

### 63.2 Mise à disposition des systèmes et assistance aux utilisateurs

Assurer la disponibilité des moyens informatiques et de télécommunications nécessaires quotidiennement au bon fonctionnement de l'administration.

#### Descriptif

- Piloter et rationaliser les infrastructures techniques
  - Schéma directeur des infrastructures
  - Standards d'infrastructures
- Elaborer et maintenir les solutions d'infrastructures techniques
- Mettre à disposition (exploiter) les systèmes
- Gérer l'assistance utilisateur et résoudre les incidents
- Mettre en oeuvre la sécurité des infrastructures

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

Conformément au plan directeur cantonal des SI (socle) couvrant la période 2013-2018 et aux schémas directeurs sectoriels métiers, la DSI a poursuivi en 2017 la réalisation d'un grand nombre de projets de modernisation des systèmes d'information, tout en assurant la disponibilité et la sécurité des systèmes nécessaires quotidiennement au fonctionnement de l'Administration (mise à disposition et maintenance des systèmes - applications et des infrastructures, assistance aux utilisateurs).

Les événements les plus marquants ayant contribué aux objectifs stratégiques de simplification administrative et de renforcement de la maîtrise par la DSI de la qualité, des coûts et des risques des SI, sont :

## Pour les Systèmes d'information métiers

- **Fiscalité** : travaux menés à bien concernant la stabilisation du SI PM (personnes morales), la refonte et la migration de la sécurité des applications fiscales (IFO-SEC), le référentiel des immeubles, l'impôt foncier, la cyberfiscalité et la finalisation du désengagement des applications fiscales de l'ordinateur central (Host)
- **Formation** : travaux d'évolution du SI d'enseignement obligatoire (GIS-EO : business intelligence, gestion électronique de documents, gestion des absences, ...); lancement du projet de remplacement du SI de la formation professionnelle (GIS-FP); élaboration du schéma directeur du SI SESAF avec rédaction de l'EMPD destiné à financer les projets en découlant
- **Sécurité** : plusieurs projets menés pour la Police cantonale (étude de la refonte du SI PCV, solution de gestion de stock ID MATOS II, refonte de l'intranet et mise en œuvre du 1er lot de GED – gestion électronique de documents, mise en œuvre de SAGA SAE décentralisé); études dans le cadre du projet de regroupement des centrales d'urgence sur un site unique (« Grangette ») impliquant des acteurs internes (PCV, SSCM, DSI) et externes (ECA, FUS); mise en œuvre d'une solution de « ticketing » pour le SAN
- **Justice** : mise en œuvre d'une nouvelle solution de gestion des faillites, début d'implémentation de la nouvelle solution de gestion de la jurisprudence, choix du prestataire externe pour le projet de refonte du SI Justice (gestion des dossiers pénaux et civils GDD-GDC-DREF)
- **Social** : renouvellement de l'application de gestion des Subsidés à l'Assurance Maladie (SAMOA, en remplacement de SESAM), mise en œuvre du référentiel sectoriel (REGLIS Social), début du projet de renouvellement du SI de gestion du revenu d'insertion et de recouvrement des pensions alimentaires (RI/BRAPA, remplacement partiel de Progres).
- **Santé** : évolutions et mise en œuvre de solutions informatiques diverses (Gestion des signalements et plaintes, Observatoire Santé, GED)
- **Economie** : finalisation de l'EMPD de modernisation du SI SPECO (Police du commerce et Economie)
- **Territoire et Environnement** : réalisation des schémas directeurs des SI Permis de construire et Territoire (OIT, SDT), finalisation de l'EMPD de modernisation du SI SDT, lancement de la mise en œuvre de la modernisation du SI de la mobilité et des routes (DGMR), adaptations partielles aux normes OFS du SI Bâtiments (SIBAT / STC)

## Pour le Socle des Systèmes d'information

- Lancement des **travaux d'élaboration du plan directeur cantonal des SI** couvrant la période 2018-2023
- **Poursuite de la réalisation des projets de l'étape 2 de la Cyberadministration** (travaux liés à la gestion et au suivi des demandes d'accès et de délégation, unification des points d'accès pour l'utilisateur VD.CH / portail des prestations en ligne e-VD; mise en œuvre de 15 nouvelles prestations en ligne); élaboration de l'EMPL/D sur la cyberadministration (loi et décret d'investissement)
- **Poursuite des travaux de renouvellement du SI de l'exécutif et du législatif** (EMPD SIEL) et de mise en œuvre de la base légale VD (RSV – BLV)
- **Pour le SI Ressources humaines (SIRH), renouvellement du moteur de paie** (remplacement de Zadig) et travaux de déploiement de la dématérialisation des dossiers RH
- **Renforcement du centre de compétence financier (SAP)** en vue de la reprise de la maintenance de l'application métier SAMOA et migration de SIF à SAP/HANA
- Réalisation d'**études et de choix de solutions relatives au SI d'archivage** (historique et probatoire)
- **Elargissement du socle de l'administration électronique** avec des évolutions du portail dont une nouvelle architecture, des normes pour les prestations en lignes, un nouveau site e-VD avec point d'accès unique, le déploiement d'une brique d'identification électronique (IAM Cyberadministration), des développements de fonctionnalités de gestion des comptes et des demandes, l'intégration de plusieurs applications métier aux registres des personnes et le déploiement de solutions de dématérialisation de documents dans différents domaines du SI (DGEP, SESAF, SAN, PCV, SPEV, SPECO, SSP, ...)
- **Différents projets de renforcement de la qualité et de la performance des systèmes informatiques**, ainsi que de réduction des risques sur les données et systèmes, dont
  - la modernisation et la gestion proactive des infrastructures (renouvellement d'infrastructures télécom, remplacement de serveurs Solaris, migrations techniques de plateformes et bases de données Oracle, nouvelle version de la solution de sauvegarde des données, préparation de l'environnement technique de déploiement du système opérationnel des postes de travail W10, travaux préparatoires pré – requis en vue du désengagement du Host, ...)
  - l'amélioration de la qualité de service de bout en bout (industrialisation des déploiements Web, généralisation du catalogue

des prestations techniques, amélioration des outils de surveillance / monitoring des systèmes, travaux de reprise de la gestion des postes de travail de la DGEP – Gymnases de type Mac)

- la finalisation du site de secours informatique DRP (test à blanc) et le début des opérations de cloisonnement des infrastructures (Zone 51 – environnements de développement et intégration)
- plusieurs actions de prévention des risques de sécurité informatique (recertification des accès informatiques, campagnes de sensibilisation sécurité au sein de l'ACV, ...), des évolutions du système de management de la sécurité du SI en vue de couvrir les exigences minimales ISO 27001, l'organisation de crise et plan de continuité en lien avec l'EMCC (ORCA), des améliorations du Centre de sécurité opérationnelle SOC (protection périphérique du SI de l'ACV)

La DSI a par ailleurs poursuivi les travaux d'amélioration continue de son organisation et de son fonctionnement afin de répondre à ses objectifs de renforcement de la qualité, de maîtrise des coûts et de maîtrise des risques.

Les réalisations les plus significatives sont:

- **Le renforcement du pilotage et de l'organisation de la DSI** grâce à :
  - La définition d'une vision et stratégie de la DSI 2018-2023, et le lancement des travaux de transformation par étapes de l'organisation de la DSI
  - La mise en œuvre d'un pilotage par les processus
  - Des travaux de mise en œuvre du système de contrôle interne financier
  - La migration par étapes de l'outil de gestion des projets et de portefeuille DSI
  - L'intégration de la gestion financière et des achats DSI dans le système de gestion de l'Etat (GFE / SIF-SAP)
  
- **La poursuite de l'amélioration continue des processus de la DSI** :
  - Déploiement et formation aux macro-processus EMS (Elaborer et Maintenir les Solutions) et PRSIS (Piloter et Rationaliser les SI sectoriels), ainsi que l'animation des communautés concernées (chargés d'affaires et responsables de SI)
  - Renforcement de la gestion des licences (postes de travail)
  - Outillage des exigences de la directive sur les développements applicatifs
  - Mise en œuvre des indicateurs de qualité des données des référentiels MEGA et CMDB
  - Progression de travaux d'amélioration de la transparence des coûts (modèle analytique pour le socle du SI, industrialisation du calcul des coûts analytiques d'exploitation)

**Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)**  
**Direction des systèmes d'information (DSI)**  
**Sources d'informations complémentaires**

- Plan directeur cantonal des SI 2013-2018
  - EMPD pour la refonte du système d'information de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et la modernisation de celui de la Formation Professionnelle (GIS-FP)
  - EMPD pour la modernisation du système d'information de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR)
  - EMPD finançant le renouvellement du système d'information du Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) pour la gestion du Revenu d'insertion (RI) et du Bureau de recouvrement et d'avances sur pensions alimentaires (BRAPA)
-

## **706.0 Direction du service**

La direction du service composée du Chef de service et des responsables de centre de compétences, définit les axes stratégiques du service, tout en veillant à une organisation des ressources efficiente et des moyens adéquats pour y parvenir.

### **Descriptif**

**Fournir une vision stratégique dans le domaine RH et garantir l'allocation des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés et s'assurer de la réalisation et de la qualité des prestations**

- Conseiller l'employeur dans la définition de la vision RH.
- Veiller au développement et à l'implémentation de processus et outils RH efficaces.
- Développer la communication à l'interne de l'ACV.
- Gérer la plate-forme d'échanges du réseau RH.
- Assurer la rédaction du dispositif normatif et fournir le support juridique.
- Assumer la gestion des fonctions dirigeantes et exposées.
- Gérer l'organisation du service, les finances et les moyens humains.
- Assurer le support administratif interne.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

Conseil d'Etat, Chef-fe-s de département, Chef-fe-s de service, collaborateur-trice-s de l'ACV, fonction RH, Centre d'éducation permanente (CEP), Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV), assureurs, syndicats, responsables des directions de ressources humaines des autres cantons suisses.

## **706.1 Administration des ressources humaines**

Ce centre de compétences a pour mission principale le traitement de la paie et des assurances sociales, ainsi que la gestion des rémunérations particulières des collaborateur-trice-s de l'ACV

### **Descriptif**

**Garantir le paiement des salaires aux collaborateur-trice-s, dans le respect des délais prévus et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur**

- Assurer le paiement des salaires et la gestion administrative en relation avec la rémunération pour l'ensemble de l'ACV.
- Appliquer le dispositif normatif décidé par le Conseil d'Etat, en particulier dans le domaine de la fixation du salaire, et veiller à l'égalité de traitement en termes de rémunération (salaire et rétributions particulières) et de conditions contractuelles.

**Gérer les allocations familiales, déclarations accidents et APG en garantissant la mise en application des bases légales du système suisse et vaudois d'assurances sociales**

- Assurer la gestion et le suivi des assurances sociales (AVS-AC, LAA, AF, CPEV) en collaboration avec les services.
- Assurer, pour le compte de la Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF), la gestion déléguée des allocations familiales.
- Suivre l'évolution des situations d'incapacité de travail de longue durée sur le plan du droit au salaire et des prestations des assureurs sociaux.

**Assurer la cohérence des pratiques en matière de procédures administratives et de rémunération entre les différents offices payeurs (SPEV, OPES, CHUV, HE, UNIL)**

- Coordonner l'application cohérente des pratiques des offices payeurs (CoOP).
- Assurer l'information et la formation des acteurs.
- Anticiper les évolutions légales ou organisationnelles.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

Chef-fe-s de département, chef-fe-s de service, collaborateur-trice-s de l'ACV, fonction RH, Caisse AVS, assureurs LAA, Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV), Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF), Office de l'assurance invalidité (OAI), offices payeurs de l'Etat d Vaud.

## **706.2 Recrutement et marketing du personnel**

Ce centre de compétences a pour mission de soutenir les services de l'ACV dans le recrutement des cadres et spécialistes, et de promouvoir l'image de l'Etat employeur de l'ACV.

### **Descriptif**

#### **Développer et promouvoir la politique globale de recrutement au sein de l'ACV**

- Offrir aux services une plate-forme de conseil et d'accompagnement en matière de publication des offres d'emploi ainsi que de recrutement.
- Conduire la procédure de sélection des candidat-e-s aux fonctions de cadre dirigeant-e, et des fonctions dirigeantes et exposées, et fournir conseil et appui.
- Apporter un appui dans la procédure d'engagement des fonctions de cadre intermédiaire.
- Offrir des outils d'appréciation adaptés afin de favoriser l'identification des compétences.
- Faciliter la connaissance des besoins en recrutement et des profils recherchés au sein de l'ACV.
- Anticiper le développement et l'actualisation constante des compétences nécessaires à l'évolution des missions des services.

#### **Développer une image attractive de l'Etat employeur à l'aide de différents outils de communication modernes**

- Valoriser un environnement professionnel attractif reconnu au travers de la politique RH.
- Assurer une présence et une image de marque dynamiques en étant visible tant sur les réseaux sociaux que dans les forums et salons.
- Développer et gérer une plate-forme numérique de gestion des candidatures.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

Conseil d'Etat, chef-fe-s de département, chef-fe-s de service, fonction RH, collaborateur-trice-s de l'ACV et candidat-e-s.

## **706.3 Développement du personnel et organisation**

Ce centre de compétences contribue au développement des prestations RH dans le domaine du développement du personnel et de l'organisation de l'ACV.

### **Descriptif**

#### **Soutenir les services dans le développement des compétences des collaborateurs, des cadres et des spécialistes**

- Accompagner les services dans le développement des compétences personnelles et managériales, en particulier au travers de la démarche de développement des compétences cadres.
- Offrir des bilans de compétences sur mesure.
- Conseiller en matière de formation continue, et gérer le budget mutualisé centralisé au SPEV.
- Développer et disposer d'un référentiel de compétences.

#### **Mettre en œuvre et développer la politique en matière d'apprentissage au sein de l'ACV**

- Développer les places et les filières d'apprentissage au sein de l'ACV.
- Veiller au développement des compétences et aux moyens mis à disposition pour les personnes en charges des apprenti-e-s à l'Etat (formateur-trice-s en entreprise (FE), formateur-trice-s sur la place de travail (FPT)).
- Harmoniser, simplifier et renforcer les pratiques d'encadrement des apprenti-e-s dans les différents départements et services.
- Soutenir les services dans l'application de la politique d'encadrement des apprenti-e-s et assurer la communication à l'ensemble des acteurs et partenaires concernés.

#### **Garantir la cohérence organisationnelle des services**

- Assurer la cohérence de l'organisation et des rôles par l'analyse technique des organisations en regard de leurs missions et prestations, ainsi que la détermination des niveaux des postes.
- Assurer une veille des métiers et des fonctions en vue d'un système global cohérent et équitable. Assurer un appui technique à la commission d'évaluation des fonctions.
- Conseiller et soutenir les services lors de réorganisations.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

Chef-fe-s de département, chef-fe-s de service, fonction RH, Commission cantonale de coordination des apprentis (CCA), Formateur-trice-s en entreprise (FE) et sur la place de travail (FPT), collaborateur-trice-s de l'ACV, Centre d'éducation permanente (CEP).

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)

Service du personnel de l'État de Vaud (SPEV)

Groupes de prestations

## 706.5 Gouvernance des données et système d'information RH (SIRH)

### 706.5 Gouvernance des données et système d'information RH (SIRH)

Ce centre de compétences contribue au développement et au maintien d'un système d'information RH efficient, ainsi qu'à la qualité des données et de leur utilisation dans la gestion RH et la prise de décision.

#### Descriptif

##### Assurer un système d'information RH performant et intégré

- Accompagner les métiers RH dans le développement du SIRH et veiller à l'intégration des différents besoins.
- Gérer les modalités d'accès au SIRH, afin de sécuriser les données.
- Maintenir et exploiter les applications constituant le SIRH.
- Soutenir les services dans l'utilisation du SIRH.
- Assurer la veille technologique et métier des applications constituant le SIRH.

##### Développer et soutenir le pilotage RH

- Développer et veiller à la bonne gouvernance et à la qualité des données utilisées pour la gestion RH.
- Réaliser et mettre à disposition des indicateurs et tableaux de bord RH, comme aide à la décision.
- Accompagner les services dans le pilotage des activités RH.
- Réaliser des benchmarkings sur des thématiques RH clés.

##### Garantir la gestion optimale de la masse salariale et des effectifs de l'ACV

- Suivre l'évolution de la masse salariale et des effectifs de l'ACV dans le cadre du processus budgétaire.
- Préavisier les demandes d'effectifs supplémentaires.
- Conseiller les services dans l'optimisation de leurs effectifs.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

Conseil d'Etat, chef-fe-s de département, chef-fe-s de service, fonction RH, collaborateur-trice-s de l'ACV, HE, MCBA.

## Réorganisation du service

Afin de répondre au contexte changeant des activités et aux nouveaux besoins en matière de gestion RH (orientations stratégiques, nouveaux processus et outils), le service du personnel s'est réorganisé en cinq centres de compétences. Cette organisation renforce les synergies internes et permet de continuer à développer des prestations de qualité. En outre une approche client (gestionnaire de portefeuilles) est actuellement testée en phase pilote avec deux départements et un service: DEIS, DFIRE et SAN. Cette approche implique la désignation d'une personne de référence comme point de contact unique pour assurer et suivre l'ensemble des prestations délivrées à un service. Ceci simplifie d'une part les relations entre les services et le service du personnel et, d'autre part, permet de mieux identifier et répondre aux besoins des services, en garantissant un suivi global des prestations fournies. Un bilan de la phase pilote sera effectué courant 2018.

## Loi sur les Hautes Ecoles vaudoises (LHEV)

Suite à l'adoption par le Conseil d'Etat de la LHEV, le processus d'autonomisation des Hautes écoles vaudoises en matière de gestion du personnel s'est poursuivi en 2017, avec le renouvellement de trois conventions entre l'Etat (représenté par le Service du personnel de l'Etat de Vaud et la Direction générale de l'enseignement supérieur) et respectivement la HEIG-VD, l'ECAL et HESAV. Ces conventions précisent la délégation et répartition des tâches en matière de gestion du personnel entre le SPEV et ces entités, dans le but d'assurer le respect de la loi du 12 novembre 2001 sur le personnel de l'Etat de Vaud (LPers) et ses règlements et directives d'application.

## Convention concernant le Centre de santé au travail (CST)

Suite à l'adoption du règlement en matière de santé et sécurité au travail (RSST) par le Conseil d'Etat le 9 novembre 2016, la convention entre le service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV) et le centre de santé au travail (CST) / la policlinique médicale universitaire (PMU) a également été renouvelée afin que les collaborateur-trice-s de l'ACV continuent à bénéficier des prestations des spécialistes en matière de santé et sécurité au travail pour les années 2018 à 2020. La convention précise notamment les différentes prestations du CST ainsi que ses modalités de fonctionnement

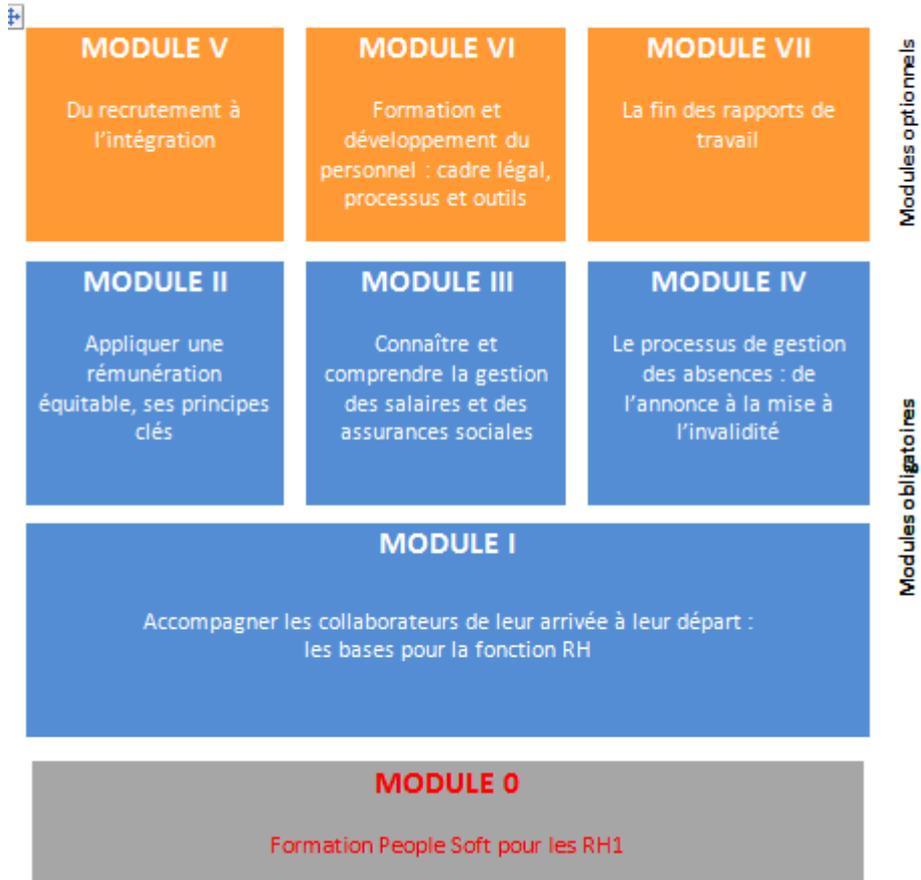
## Bureau de coordination RH (BCRH)

Le BCRH a renforcé ses activités, notamment avec la création de trois ateliers additionnels, dont les travaux portent sur la gestion de la relève, la gestion des présences et absences, et la promotion de l'apprentissage, au sein de l'ACV. Le bureau a également organisé deux conférences destinées à l'ensemble de la fonction RH (plus de 300 acteur-trice-s), une portant sur le leadership et management, le projet de refonte du système d'information RH (SIRH) et les activités du BCRH, et l'autre dédiée à la thématique de la santé et sécurité en entreprise et la réinsertion professionnelle.

## Cursus de formation RH

L'implémentation du cursus de formation RH se poursuit en 2017 dans l'optique d'une professionnalisation des métiers RH de l'ACV. Deux modules ont été ajoutés aux trois figurant dans le catalogue des formations du centre d'éducation permanente (CEP). Il s'agit d'un module obligatoire concernant le processus de gestion des absences et d'un module optionnel concernant le recrutement et l'intégration des collaborateur-trice-s. Au total, 137 participants (63 collaborateur-trice-s) ont suivi l'une des 18 sessions des 5 modules du cursus de formation RH en 2017.

## Cycle de formation pour la fonction RH



## Système d'information RH (SIRH)

Les travaux de refonte du système d'information RH (SIRH), conduit en partenariat avec la DSI, le CHUV et l'OPES ont abouti à l'implémentation de la nouvelle version de PeopleSoft au 1er janvier 2018. Ceux-ci se sont concentrés en 2017 sur le paramétrage de l'outil, les tests des différentes fonctionnalités et le transfert des données de l'ancien système (PeopleSoft version 8.8) dans le nouveau système (PeopleSoft version 9.2).

Pour rappel, les objectifs du projet sont d'optimiser l'accès à l'information et le traitement des données, tout en assurant le stockage centralisé d'informations fiables et exploitables en tout temps. Les nouvelles fonctionnalités concernent la gestion de la paie, la gestion des postes et la gestion administrative.

Les processus ont été revus et simplifiés, avec l'objectif de repenser la transmission de l'information et sa source de saisie. La répartition des rôles entre les services et le SPEV a été revisitée. Les services sont dans le nouveau système impliqués plus en amont et ont pour tâche de saisir les données qui constituent la base de la gestion administrative et du calcul de la paie. De plus, par mesure de simplification, les données personnelles sont directement puisées dans le registre cantonal des personnes (RCPers).

Désormais, c'est la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) qui procède aux calculs des cotisations, et non plus l'outil de paie. Le système permet en outre un calcul automatique des salaires ou indemnités payés rétroactivement.

Des formations ont été développées et délivrées à près de 200 utilisateur-trice-s du nouveau SIRH entre octobre et décembre. Une séance d'information a également été organisée pour l'ensemble de la fonction RH afin de présenter et expliquer les changements opérés dans le système, avant sa mise en œuvre.

La transformation du système d'information RH se poursuivra en 2018 avec de nouvelles fonctionnalités qui seront mise en place, notamment concernant le recrutement, la formation et la gestion de carrière.

## Gestion électronique des dossiers (GED)

L'implémentation de la gestion électronique des documents (GED) dans les services (hors enseignants) s'est achevée au 1er janvier 2018, avec 33'000 dossiers du personnel scannés, soit plus de 3 millions de pages.

Pour rappel, la gestion électronique des documents (GED) comprenant la numérisation des documents via des scanners ainsi que le classement de ces documents numériques vise à faciliter la gestion des dossiers du personnel tout en sécurisant les droits d'accès et leur conservation.

Le SPEV a accompagné chaque service dans cette transition au travers des différentes étapes de planification, formation et numérisation des dossiers du personnel, tout en facilitant une harmonisation des processus.

## Encadrement des apprentis

Suite à la décision du Conseil d'Etat du 15 mars 2017, les travaux concernant la promotion de l'apprentissage au sein de l'ACV se sont intensifiés, avec la mise en œuvre de différents groupes de travail dans le cadre du bureau de coordination RH (BCRH). Ces travaux ont porté tant sur le marketing de l'apprentissage que l'intégration des jeunes adultes en difficultés, la création de nouvelles filières de formation et partenariats internes et externes à l'ACV pour le développement et la mise en place de tournus. Une demi-journée de conférence dédiée aux formateurs d'apprenti-e-s de l'ACV, le CHUV, les HE, l'UNIL, s'est déroulée en novembre. Organisée par le SPEV et le CHUV en collaboration avec l'appui du centre d'éducation permanente (CEP), elle a permis de reconnaître l'investissement des quelque 350 formateur-trice-s et souligner l'importance de leur rôle en faveur d'un apprentissage de qualité.

Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH)  
Service du personnel de l'État de Vaud (SPEV)  
Sources d'informations complémentaires

## Site internet

---

[www.vd.ch/etat-employeur](http://www.vd.ch/etat-employeur)